



BURKINA FASO

Avril 2020

DEMANDES DE DÉCAISSEMENT AU TITRE DE LA FACILITÉ DE CRÉDIT RAPIDE ET DE RÉÉCHELONNEMENT DE L'ACCÈS AU TITRE DE LA FACILITÉ ÉLARGIE DE CRÉDIT— COMMUNIQUE DE PRESSE ; RAPPORT DES SERVICES DU FMI ET DECLARATION DE L'ADMINISTRATEUR POUR LE BURKINA FASO

Dans le cadre des demandes de décaissement au titre de la facilité de crédit rapide et de rééchelonnement de l'accès au titre de la facilité élargie de crédit, les documents ci-après ont été publiés et figurent dans le présent dossier :

- Un **communiqué de presse** comprenant une déclaration du président du conseil d'administration.
- Le **rapport des services du FMI** établi par une équipe des services du FMI en vue de son examen par le conseil d'administration le 14 avril 2020. Ce rapport a été établi à l'issue des entretiens qui ont pris fin le 1 avril 2020 avec les autorités du Burkina Faso sur l'évolution et les politiques économiques du pays qui sous-tendent l'accord conclu avec le FMI au titre de la facilité de crédit rapide. La rédaction du rapport des services du FMI, qui repose sur les informations disponibles au moment de ces entretiens, a été achevée le 8 avril 2020.
- Une **analyse de viabilité de la dette** établie par les services du FMI et de la Banque mondiale.
- Une **déclaration de l'administrateur** pour le Burkina Faso.

La politique de transparence du FMI autorise la suppression, dans les rapports des services du FMI et autres documents publiés, d'informations délicates au regard des marchés et d'informations qui divulgueraient de façon prématurée les intentions de politique économique des autorités.

Ce document peut être obtenu sur demande à l'adresse suivante :

International Monetary Fund • Publication Services
PO Box 92780 • Washington, D.C. 20090
Téléphone : (202) 623-7430 • Télécopie : (202) 623-7201
Courriel : publications@imf.org Site web : <http://www.imf.org>
Prix : 18 dollars l'exemplaire imprimé

**Fonds monétaire international
Washington**



Le conseil d'administration du FMI approuve un décaissement de 115.3 millions de dollars en faveur du Burkina Faso pour faire face à la pandémie de COVID-19

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

- *La pandémie de COVID-19 ébranle fortement l'économie du Burkina Faso, dont les perspectives à court terme se détériorent rapidement.*
- *Le FMI a approuvé une aide d'urgence de 115.3 millions dollars au titre de la facilité de crédit rapide pour aider le Burkina Faso à satisfaire ses besoins urgents de financement de la balance des paiements. Le pays bénéficiera aussi d'un allègement du service de sa dette envers le FMI au titre du fonds fiduciaire d'assistance et de riposte.*
- *La priorité immédiate consiste à limiter la propagation de la COVID-19, à renforcer les soins médicaux, à appliquer la distanciation sociale et d'autres mesures d'endiguement, et à atténuer les répercussions socio-économiques de la pandémie, surtout sur les groupes les plus vulnérables de la population.*

Washington – 14 avril 2020. Le conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) a approuvé aujourd'hui un décaissement de 84,28 millions de DTS (environ 115.3 millions de dollars, ou 70 % de la quote-part) en faveur du Burkina Faso au titre de la [facilité de crédit rapide](#) (FCR). Le financement fourni au titre de la FCR contribuera à financer les mesures de santé, de protection sociale et de stabilisation macroéconomique, à répondre aux besoins urgents de balance des paiements résultant de la pandémie de COVID-19 et à catalyser une aide supplémentaire de la communauté internationale.

L'impact économique de la pandémie de COVID 19 se fait lourdement sentir au Burkina Faso, et les perspectives à court terme se détériorent rapidement. La pandémie survient à un moment où le Burkina Faso était déjà confronté à une crise sécuritaire accrue. Les autorités ont riposté en mettant en place des mesures qui contribuent à limiter la propagation du virus, notamment en fermant les écoles et les universités, en interdisant les rassemblements de masse et en suspendant les voyages internationaux. Quoiqu'absolument nécessaires pour contenir la pandémie, ces mesures, conjuguées aux effets de la riposte à l'échelle mondiale, ont considérablement aggravé les perspectives économiques à court terme. Par conséquent ; la croissance économique réelle devrait ralentir notablement, et les

déficits budgétaires aussi bien de la balance des paiements devraient se creuser considérablement.

Le Burkina Faso a aussi bénéficié des retombées de la décision du conseil d'administration du FMI du 13 avril 2020 donnant un allègement du service de la dette à tous les pays éligibles à au guichet de l'Association internationale de développement (IDA). Cet allègement est offert sous la forme de dons au titre du fonds fiduciaire d'assistance et de riposte aux catastrophes (fonds fiduciaire ARA). En conséquence, le Burkina Faso recevra de ce fonds fiduciaire un allègement du service de sa dette envers le FMI arrivant à échéance au cours des six prochains mois (environ 11.9 millions de dollars). Cet allègement pourrait être prolongé jusqu'à deux ans au maximum, sous réserve de la disponibilité des ressources du fonds fiduciaire ARA.

Le FMI continue de suivre de près la situation au Burkina Faso et est prêt à fournir des conseils sur les politiques à mettre en œuvre et un soutien supplémentaire en cas de besoins.

À l'issue des débats du conseil d'administration, M. Mitsuhiro Furusawa, directeur général adjoint et président par intérim, a fait la déclaration ci-après :

« Le Burkina Faso est durement touché par la pandémie de COVID 19. Les perspectives économiques à court terme se sont détériorées rapidement, ce qui aggrave les problèmes déjà posés par la crise sécuritaire dans la région du Sahel, ainsi que le nombre élevé de déplacés internes et les besoins d'aide humanitaire qui y sont associés. Les mesures prises par les autorités pour limiter et atténuer les répercussions socio-économiques de la pandémie ont donné lieu à des besoins considérables et urgents de financement du budget et de la balance des paiements. Étant donné l'incertitude qui entoure la durée et l'ampleur de la pandémie, les répercussions pourraient s'accroître. L'aide d'urgence apportée par le FMI au titre de la Facilité de crédit rapide (FCR) fournira les ressources indispensables pour soutenir la réponse des autorités et aider à catalyser l'appui des bailleurs de fonds.

Un creusement du déficit budgétaire en 2020 est justifié afin de créer une marge de manœuvre pour des dépenses de santé, les filets de protection sociale et l'atténuation de l'impact économique des chocs. Il est crucial que les dépenses soient priorisées, bien ciblées et efficaces. Les mesures budgétaires introduites en riposte aux chocs devraient également être temporaires afin d'assurer la viabilité à moyen terme de la dette publique. Une fois l'impact de la pandémie de COVID-19 atténué, la politique budgétaire devra être rééquilibrée pour la rendre davantage propice à la croissance, notamment en réduisant les transferts courants et en augmentant l'espace budgétaire nécessaire pour les dépenses de développement financées sur ressources intérieures.

Un soutien extérieure supplémentaire, de préférence sous forme de dons, est requis de toute urgence pour aider le Burkina Faso à répondre aux besoins de financement élevés, alléger la charge financière de la pandémie et préserver la stabilité macroéconomique ainsi que ses gains récents de développement. »

Pour plus d'information

Suivi des Prêts du FMI (demandes de financement d'urgence approuvées par le conseil d'administration du FMI)

<https://www.imf.org/en/Topics/imf-and-covid19/COVID-Lending-Tracker>

Calendrier du Conseil d'Administration du FMI

<https://www.imf.org/external/NP/SEC/bc/eng/index.aspx>



BURKINA FASO

8 avril 2020

DEMANDES DE DECAISSEMENT AU TITRE DE LA FACILITE DE CREDIT RAPIDE ET DE REECHELONNEMENT DE L'ACCES AU TITRE DE LA FACILITE ELARGIE DE CREDIT

RESUME

Contexte. Le Burkina Faso est confronté à une crise sécuritaire ainsi qu'aux chocs provoqués par la pandémie de COVID-19. Le nombre de personnes déplacées à l'intérieur du pays a été multiplié par neuf depuis janvier 2019 et il est susceptible de continuer à augmenter. L'accès à la nourriture et aux services de base se fait de plus en plus difficile, que ce soit pour les populations déplacées ou pour les communautés qui les accueillent. La crise sécuritaire commence à peser sur l'activité économique et elle met le budget sous tension, les sommes consacrées à la sécurité réduisant l'espace budgétaire disponible pour les dépenses dans d'autres domaines prioritaires (action sociale, éducation, santé et investissement). Compte tenu des dispositifs de préparation limités du Burkina Faso et de la faiblesse de son système de santé, la flambée de la COVID-19 à l'échelle mondiale détériore encore davantage ses perspectives à court terme.

Impact économique de la flambée de COVID-19 à l'échelle mondiale. Les perspectives économiques se sont fortement dégradées, ce qui tient plus particulièrement aux répercussions mondiales de la pandémie de COVID-19 et à l'aggravation de la situation sécuritaire. Par conséquent, les prévisions de croissance pour 2020 ont été abaissées de 4 points de pourcentage, à 2 %.

Exécution du programme. Les données préliminaires indiquent que tous les critères de réalisation quantitatifs et tous les objectifs indicatifs pour décembre 2019, à l'exception d'un seul, ont été respectés. Tous les repères structurels ont également été atteints. En raison de la pandémie de COVID-19, il sera difficile d'achever la quatrième revue de l'accord au titre de la facilité élargie de crédit (FEC) selon le calendrier initialement prévu. Les autorités ont donc sollicité le rééchelonnement du cinquième décaissement lié à la quatrième revue jusqu'au 20 juillet 2020.

Demande de soutien du FMI. Les autorités sollicitent un décaissement au titre du guichet « chocs exogènes » de la facilité de crédit rapide (FCR) (sous réserve d'approbation préalable du rééchelonnement de l'accord au titre de la FEC par le

conseil d'administration) afin de soutenir les actions déployées par les autorités pour répondre au double choc provoqué par les conditions sécuritaires et la pandémie de COVID-19. Les autorités recherchent également des financements supplémentaires auprès de donateurs multilatéraux et bilatéraux.

Les services du FMI appuient la demande formulée par les autorités pour obtenir un rééchelonnement de l'accord au titre de la FEC et un décaissement au titre du guichet « chocs exogènes » de la FCR pour un montant de 84,28 millions de DTS (70 % de la quote-part) afin de couvrir en partie ses besoins de financement de la balance des paiements, estimés à 179 milliards de francs CFA (310 millions de dollars). Le décaissement demandé au titre de la FCR comblerait environ 39 % de l'écart de financement extérieur estimé.

Approuvé par
Dominique Desruelle
(département
Afrique) et A. Ahuja
(département de la
stratégie, des
politiques et de
l'évaluation)

L'équipe des services du FMI se composait de MM. Ahokposi (chef de mission), Mpatswe, Simione, Mme Nikaein (tous du département Afrique), M. Gbohoui (département des finances publiques), M. Varghese (département de la stratégie, des politiques et de l'évaluation), M. Jenkinson (représentant résident) et M. Ouattara (économiste local). Elle a réalisé des entretiens par téléconférences du 30 mars au 1^{er} avril 2020 avec les autorités burkinabées, qui étaient représentées par M. Kaboré, ministre de l'Économie, des Finances et du Développement, et d'autres hauts responsables. MM. Raghani (administrateur) et Bah (tous deux du bureau des administrateurs) ont participé aux entretiens de politique générale.

TABLE DES MATIÈRES

CONTEXTE	5
IMPACT DE LA PANDEMIE DE COVID-19 ET PERSPECTIVES	6
QUESTIONS DE POLITIQUE ECONOMIQUE ET ENTRETIENS	7
A. Politique budgétaire d'atténuation des impacts socioéconomiques	7
B. Apporter des liquidités et préserver la stabilité du secteur financier	12
ACCES ET CAPACITE A REMBOURSER LE FMI	13
ÉVALUATION PAR LES SERVICES DU FMI	14
ENCADRES	
1. Impact économique de la COVID-19 sur le Burkina Faso	7
2. Riposte d'urgence du Burkina Faso face à la pandémie de COVID-19 dans un contexte de crise sécuritaire	8
3. Mesures budgétaires envisageables pour atténuer l'impact de la pandémie	9
4. Mesures prises par la BCEAO pour apporter des liquidités et préserver la stabilité financière	13
TABLEAUX	
1. Selected Economic and Financial Indicators, 2018–25	15
2. Balance of Payments, 2017–25	16
3. Monetary Survey, 2017–21	17
4. Selected Financial Soundness Indicators, 2012–June 2019	18
5a. Consolidated Operations of the Central Government, 2018–25 (CFAF Billions)	19
5b. Consolidated Operations of the Central Government, 2018–25 (In percent of GDP)	20
6. External Financing Requirements, 2018–22	21

7. Indicators of Capacity to Repay the IMF, 2018–34	22
8. Schedule of Disbursement Under Three-Year ECF Arrangement, 2018–20	23

ANNEXE

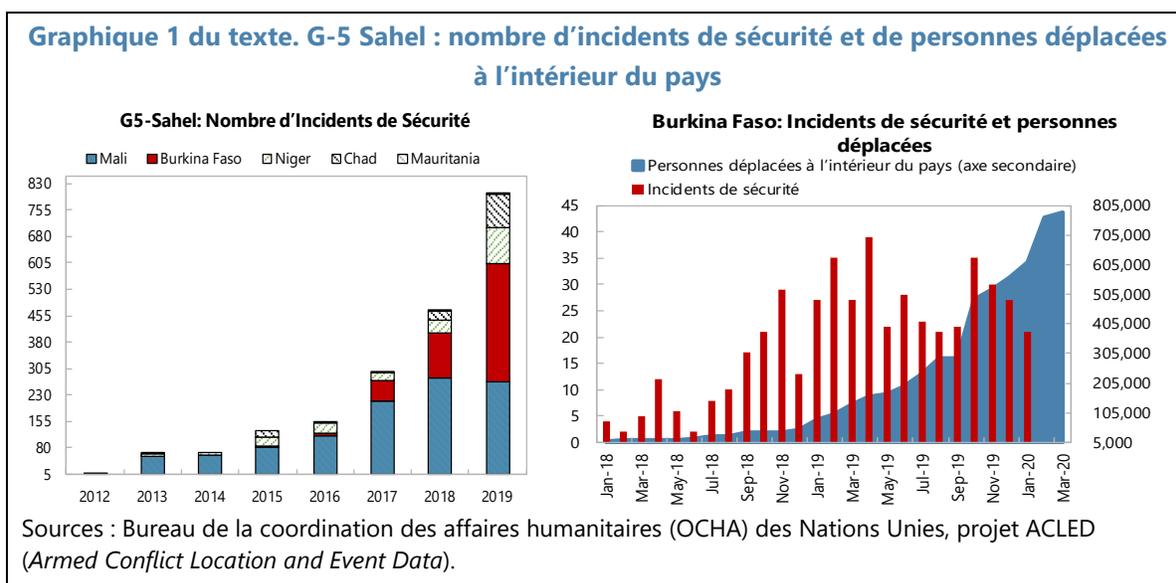
I. Analyse de viabilité de la dette	24
-------------------------------------	----

APPENDICE

I. Lettre d'Intention	35
-----------------------	----

CONTEXTE

1. Avant la pandémie de COVID-19, le Burkina Faso était déjà aux prises avec une crise sécuritaire en pleine escalade. Le pays a été le plus durement frappé de la région du Sahel en 2019. Le nombre d'incidents terroristes a pratiquement triplé, passant de 130 en 2018 à 336 en 2019, et causant plus de 2 400 décès depuis janvier 2019. L'ampleur et l'intensité des incidents de sécurité ont rendu de vastes zones du nord du pays difficiles à gouverner, et contraint près de 800 000 personnes à s'enfuir de leur domicile, avec des conséquences humanitaires et socioéconomiques sans précédent.



2. La pandémie de COVID-19 vient aggraver cette situation difficile et réoriente les priorités des autorités Burkinabées. Le premier cas de COVID-19 au Burkina Faso a été signalé le 9 mars. Depuis, le nombre de cas confirmés a augmenté à grande vitesse pour atteindre 384 cas au 7 avril (chiffre le plus élevé d'Afrique de l'Ouest et deuxième chiffre le plus élevé en Afrique subsaharienne derrière l'Afrique du Sud) et 19 décès. Compte tenu de la dégradation de la situation sécuritaire, de l'augmentation du nombre de personnes déplacées à l'intérieur du pays et de la faiblesse de l'infrastructure sanitaire, une rapide propagation du virus pourrait faire reculer, temporairement au moins, les progrès accomplis jusqu'ici en matière de stabilité macroéconomique et de développement, et perturber le calendrier politique (l'inscription des électeurs pour les élections présidentielles et législatives de novembre 2020 a déjà été reportée). La mise en œuvre de mesures destinées à endiguer et atténuer les répercussions nationales et internationales de la pandémie a créé un urgent besoin de financement de la balance des paiements pour le Burkina Faso qui, s'il reste sans réponse, pourrait entraîner des perturbations économiques graves et immédiates.

3. Les finances publiques sont soumises à de fortes pressions. La pandémie et les fortes pressions sur les dépenses qu'elle suppose sont survenues à une période où les autorités éprouvaient déjà des difficultés à trouver un équilibre entre l'accroissement des dépenses consacrées à la sécurité et à l'action sociale, d'une part, et la viabilité de la dette et du budget,

d'autre part. Selon les données disponibles, les dépenses consacrées à la défense et à la sécurité se sont portées à 4 % du PIB en 2019¹, soit une augmentation de 1,7 point de pourcentage par rapport à leur moyenne avant 2017. Elles prennent de plus en plus le pas sur des programmes prioritaires financés sur ressources intérieures à l'heure où ceux-ci se révèlent le plus nécessaires pour traiter les causes socioéconomiques de la crise.

4. L'exécution du programme appuyé par la FEC s'est révélée satisfaisante et l'économie est restée résiliente, malgré les problèmes de sécurité. Les données préliminaires indiquent que tous les critères de réalisation quantitatifs ont été respectés, de même que tous les objectifs indicatifs à une exception près. Tous les repères structurels ont également été atteints. Bien que les menaces d'ordre sécuritaire pesant sur l'économie aient considérablement augmenté, la croissance réelle s'est établie à 5,7 % en 2019, les principaux pôles d'activité étant concentrés dans des zones moins affectées par l'insécurité. En raison de la pandémie de COVID-19, il sera difficile d'achever la quatrième revue de l'accord au titre de la facilité élargie de crédit selon le calendrier initialement prévu. Les autorités ont donc demandé le rééchelonnement du cinquième décaissement lié à la quatrième revue jusqu'au 20 juillet 2020.

IMPACT DE LA PANDEMIE DE COVID-19 ET PERSPECTIVES

5. La pandémie de COVID-19 devrait exercer un gros impact macroéconomique (encadré 1). Malgré les fortes incertitudes entourant le temps nécessaire à l'endiguement de la pandémie, on estime d'ores et déjà que la croissance devrait chuter à 2 % en 2020, soit environ 4 points de pourcentage de moins que les prévisions précédentes. L'inflation devrait dépasser la barre de 2 % à moyen terme. En effet, les menaces d'ordre sécuritaire et la pandémie de COVID-19 entraînent une contraction de l'activité agricole, avec pour effet d'augmenter les prix des denrées alimentaires. Par rapport aux prévisions précédentes, le déficit courant devrait se creuser en raison des perturbations sur la production et l'exportation d'or et de coton, et de la diminution des envois de fonds et de l'activité touristique.

6. Les aléas à la baisse sont considérables. Les principaux aléas intérieurs sont liés à la pandémie de COVID-19. L'ampleur de la propagation du coronavirus au Burkina Faso ainsi que ses dommages sanitaires et économiques restent soumis à de fortes incertitudes. L'aggravation des menaces sécuritaires pourrait également peser sur l'extraction minière, la production de coton, le tourisme, l'investissement privé, et les recettes et dépenses publiques. S'il persiste, ce climat d'incertitude pourrait affecter durablement le climat des affaires, l'investissement et la productivité. Au niveau extérieur, le Burkina Faso serait affecté par les répercussions de mesures régionales destinées à endiguer et atténuer les effets de la pandémie, par les menaces et l'instabilité régionales

¹ Ce chiffre étant calculé suivant la classification administrative, et non fonctionnelle, des affectations budgétaires pour la défense et la sécurité, les coûts budgétaires effectifs pourraient être sous-estimés. Au Burkina Faso, les fonctions de sécurité sont dispersées entre différentes institutions, notamment le cabinet du président et celui du Premier ministre. De plus, l'estimation ne tient pas compte des coûts indirects pour des secteurs tels que la justice pénale et les services pénitentiaires, la police de proximité et les dépenses sociales liées à la sécurité.

sur le plan de la sécurité, ainsi que par la baisse des prix internationaux de l'or et du coton. De plus, le risque existe de voir ces tensions s'intensifier à l'approche des élections de novembre 2020.

Encadré 1. Impact économique de la COVID-19 sur le Burkina Faso

Tourisme, transport et exploitation aurifère. Avec la fermeture des frontières terrestres et des vols commerciaux, des établissements scolaires et des universités, ainsi que la distanciation sociale et les autres mesures mises en place, la COVID-19 exerce un impact notable sur les hôtels, les restaurants et les entreprises de transport. Bien que l'or constitue une valeur refuge pour les investisseurs mondiaux en temps de crise, les exportations du Burkina Faso subiront un impact négatif. Sachant que l'or burkinabé est traité à l'étranger, les perturbations qui touchent la chaîne d'approvisionnement internationale et les réseaux de transport vont réduire la capacité du pays à l'exporter.

Balance des paiements. Malgré la baisse des prix du pétrole, le déficit courant devrait se creuser par rapport aux prévisions établies au moment de la troisième revue de l'accord au titre de la FEC. Cette détérioration s'explique par la baisse des volumes de la production intérieure d'or et de coton. Les recettes du tourisme devraient chuter brutalement. De même, les envois de fonds devraient diminuer, ce qui tient en particulier au fait que la Côte d'Ivoire, principale source des fonds envoyés par les travailleurs émigrés, est aussi fortement touchée par la pandémie. Les afflux d'IDE liés à l'exploration de gisements d'or, principal produit de base à l'exportation, sont eux aussi affectés.

Finances publiques. Les dépenses consacrées à la santé et à la sûreté publique vont bondir à mesure que les autorités mettront en œuvre leur plan d'endiguement et d'atténuation de la pandémie, déploieront leurs forces de police et de maintien de l'ordre (déjà à rude épreuve), distribueront les produits et le matériel essentiels, et répondront à la forte demande de biens et de services dans le domaine de la santé. Les transferts courants en faveur des ménages vulnérables et des PME devraient augmenter. Dans le même temps, les recettes marqueront le pas car les sociétés et les consommateurs, refroidis par l'incertitude, reportent leurs achats, les entreprises diminuent leur production, les transports et le tourisme sont au point mort, et les frontières sont fermées. Les autorités ont déjà enregistré des recettes de TVA inférieures aux prévisions fin février.

QUESTIONS DE POLITIQUE ECONOMIQUE ET ENTRETIENS

A. Politique budgétaire d'atténuation des impacts socioéconomiques

7. **Le plan de riposte du gouvernement évolue en fonction de la gravité de la pandémie de COVID-19 au Burkina Faso (encadré 2).** Les autorités sont déterminées à intensifier les mesures de soutien à l'économie et à la santé publique en fonction de l'évolution de la pandémie. Les services du FMI ont souligné que la priorité est de limiter la propagation de la maladie et de

traiter d'urgence ceux qui la contractent. Une action rapide permettra de réduire le risque de débordement du système de santé burkinabé, et de sauver des vies au Burkina Faso et à l'étranger.

Encadré 2. Riposte d'urgence du Burkina Faso face à la pandémie de COVID-19 dans un contexte de crise sécuritaire

Le Burkina Faso continue de prendre des mesures pour renforcer sa préparation à la COVID-19, qui est jugée « faible » par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Le premier laboratoire de dépistage a été mis en service à Bobo Dioulasso (deuxième plus grande ville du pays) mi-février en s'appuyant sur les capacités d'un centre de santé publique international existant. Les autres actions urgentes planifiées ou initiées portent notamment sur l'achat de fournitures et de matériel de santé, et sur l'augmentation du nombre de lits.

Les autorités recherchent activement le soutien de partenaires pour compléter leurs propres engagements et celui de la Banque mondiale. L'engagement initial des autorités s'élève à 20 millions de dollars et pourrait atteindre 160 millions de dollars. La Banque mondiale s'est engagée sur 21,2 millions de dollars d'aide d'urgence sanitaire, en complément de ses opérations de politique de développement (OPD) normales, qui s'élèvent à 100 millions de dollars pour 2020.

Le 20 mars, le président du Burkina Faso a annoncé une série de mesures d'urgence visant à endiguer la flambée de la pandémie. Ces mesures comprennent : i) un couvre-feu de 19h00 à 05h00 dans l'ensemble du pays ; ii) la fermeture des établissements scolaires et des universités, iii) la suspension des rassemblements publics d'au moins 50 personnes ; iv) des restrictions appliquées aux activités de divertissement et aux restaurants ; v) l'application de mesures d'hygiène strictes dans les espaces publics et privés afin de limiter la propagation du virus ; et vi) la fermeture des frontières terrestres et la suspension des vols commerciaux.

Tableau 1 du texte. Burkina Faso : cadre macroéconomique révisé, 2018–22

	2018	2019			2020			2021	2022
	Est.	3rd Rev.	3rd Rev. / rebased GDP	Prel.	3rd Rev.	3rd Rev. / rebased GDP	Proj.	Proj.	Proj.
PIB à prix constants (variation en pourcentage)	6.8	6.0	6.0	5.7	6.0	6.0	2.0	5.8	5.6
Déflateur du PIB (variation en pourcentage)	2.4	1.8	1.8	-3.0	2.0	2.0	2.7	1.8	2.1
Prix à la consommation (moyenne, var. en pourcentage)	2.0	-3.4	-3.4	-3.2	2.0	2.0	3.2	2.1	2.5
Prix à la consommation (fin de période, var. en pourcentage)	0.3	-3.5	-3.5	-2.6	2.0	2.0	3.2	2.1	2.5
Solde des transactions courantes/PIB	-4.1	-5.2	-5.2	-4.4	-4.0	-4.0	-4.3	-4.5	-4.6
Solde budgétaire global/PIB, dons incl. (engagements)	-4.2	-3.0	-2.8	-2.7	-3.0	-2.9	-5.0	-3.5	-3.0
Total dette publique/PIB	37.7	43.5	39.9	40.0	43.1	40.8	43.0	43.3	43.1
Pour mémoire :									
PIB nominal (milliards de FCFA)	8,998	8,471	9,226	9,226	9,156	9,666	9,666	10,409	11,224

Sources: Autorités burkinabè; estimations et projections des services du FMI.

8. En plus des coûts directs associés à la riposte sanitaire, les autorités envisagent une série de mesures portant sur la politique et l'administration fiscales afin d'alléger la fiscalité, en particulier pour les PME (encadré 3). Les mesures budgétaires se traduisent notamment par une aide économique qui pourrait s'élever à 0,9 % du PIB. Les autorités burkinabées prévoient de revoir et d'ajuster ces mesures au fil de l'évolution de la situation afin de stabiliser l'économie. Parallèlement, les administrations fiscales doivent s'efforcer d'éviter un effondrement du recouvrement des recettes. Toute mesure budgétaire doit être ciblée et temporaire.

Encadré 3. Mesures budgétaires envisageables pour atténuer l'impact de la pandémie

- **Allègement fiscal pour atténuer les coûts de prévention et de traitement de la maladie.** Cela se traduit en particulier par une réduction des droits de douane à l'importation et de la TVA sur les produits et services d'hygiène et de santé essentiels à la lutte contre la COVID-19, et pour le secteur du tourisme (hôtels et restaurants).
- **Allègement fiscal pour les secteurs les plus affectés par le choc provoqué par la pandémie :** baisse des taux des taxes et impôts liés au chiffre d'affaires, report du paiement des charges fiscales, suspension des pénalités de retard et accélération des amortissements.
- **Accroissement des dépenses consacrées à la santé et aux services sociaux afin de protéger les ménages les plus vulnérables.** Cela concerne la gratuité du dépistage, du traitement des personnes infectées et de la prévention dans l'ensemble des régions du pays. Ces actions prennent aussi la forme de transfert en espèces, par l'intermédiaire notamment des robustes programmes existants, de PME locales et d'associations d'aide aux ménages, et des canaux déjà éprouvés du Programme alimentaire mondial. Enfin, une attention toute particulière sera portée aux personnes déplacées à l'intérieur du pays, afin de veiller à ce que leurs conditions de vie ne favorisent pas la propagation du virus.

9. La pandémie de COVID-19 et la riposte des autorités vont creuser le déficit budgétaire. Les recettes intérieures devraient être inférieures de 2,1 % du PIB aux prévisions établies au moment

de la troisième revue de l'accord au titre de la FEC, tandis que les dépenses courantes devraient être supérieures de 1,7 % du PIB. Ces dernières sont en partie atténuées par la réduction prévue des investissements financés sur ressources intérieures (-1,6 % du PIB). Par conséquent, le déficit budgétaire va se creuser pour atteindre 5 % du PIB, alors que les prévisions précédentes tablaient sur 2,7 % du PIB. Les services du FMI sont favorable à un relâchement temporaire du déficit, car il permettrait aux autorités de répondre efficacement aux défis posés par de la pandémie COVID-19. Les services du FMI encouragent les autorités à s'entendre avec les autorités de l'UEMOA sur une dérogation temporaire au critère de convergence relatif au déficit budgétaire.

	2018		2019			2020		2021
	Act.	3rd. Rev.	3rd Rev. / rebased GDP	Prel.	3rd. Rev.	3rd Rev. / rebased GDP	Proj	Proj
Total recettes et dons	19.4	24.2	22.3	20.9	24.2	22.9	19.5	20.9
Total recettes	17.0	21.1	19.3	19.5	20.6	19.5	17.4	18.5
Recettes fiscales	15.1	17.5	16.1	16.0	18.0	17.1	15.2	16.5
Recettes non fiscales	2.0	3.6	3.3	3.5	2.6	2.4	2.2	2.0
Dons	2.4	3.2	2.9	1.5	3.6	3.4	2.1	2.4
Total des dépenses	23.6	27.3	25.1	23.7	27.3	25.8	24.5	24.4
Dépenses courantes	15.4	19.2	17.7	17.9	18.3	17.3	19.0	18.2
<i>dont: dépenses liées à COVID-19</i>	0.0	0.0	1.3	...
<i>Santé</i>							0.6	
<i>Autres</i>							0.7	
Dépenses d'investissement	8.4	8.1	7.5	6.0	9.0	8.5	5.6	6.2
<i>dont: dépenses liées à COVID-19</i>	0.0	0.0	0.4	...
<i>Santé</i>							0.4	
<i>Autres</i>							0.0	
Solde global	-4.2	-3.0	-2.8	-2.7	-3.0	-2.9	-5.0	-3.5
<i>Overall balance à l'excl. dépenses liées à COVID-19</i>	0.0	0.0	-3.3	...
Ajustement caisse	-1.1	0.0	0.0	-0.5	0.0	0.0	0.0	0.0
Solde global (base de caisse)	-5.3	-3.0	-2.8	-3.2	-3.0	-2.9	-5.0	-3.5
Financement	5.3	3.0	2.8	3.2	2.7	2.6	3.0	3.2
Écart de financement	0.0	0.0	0.0	0.0	0.3	0.3	2.0	0.3
Décassements prospectifs de la FEC	0.3	0.3	0.3	...
Décassement prospectif du FCR	0.0	0.0	0.7	...
Financement supplémentaire Banque mondiale	0.0	0.0	0.1	...
Financement supplémentaire BAD	0.0	0.0	0.1	...
Écart de financement résiduel	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.8	0.3
Pour mémoire : dépenses de sécurité	2.8	3.9	3.6	3.6	4.0	4.0

Sources: Autorités burkinabè; estimations et projections des services du FMI.

10. Les autorités prennent des mesures afin de créer de l'espace budgétaire pour les dépenses consacrées à la lutte contre la COVID-19 et à d'autres postes prioritaires, malgré le contexte socioéconomique difficile.

Dans l'immédiat, il conviendrait de prioriser les dépenses consacrées aux opérations de sécurité et à l'endiguement, à l'atténuation et au traitement des cas de COVID-19, notamment en veillant au paiement des soignants en temps requis, et le soutien aux agents de première ligne et à leurs familles. Cependant, compte tenu de l'ampleur des dépenses nécessaires et des contraintes budgétaires, les services du FMI et les autorités conviennent que des mesures seront prises pour :

- limiter l'impact négatif sur le recouvrement des recettes fiscales, en évitant d'octroyer des incitations fiscales au-delà de celles nécessaires à l'atténuation des effets immédiats de la pandémie, et en renforçant les systèmes de déclaration dématérialisée et de paiement en ligne afin de faciliter le respect des obligations de déclaration et de paiement ;
- veiller à ce que les remboursements de TVA soient traités et versés en temps voulu afin de préserver la liquidité des contribuables ;
- garder le cap sur l'engagement de ne pas octroyer de nouveaux avantages aux agents de service public n'intervenant pas dans la sécurité, afin d'éviter que la masse salariale du secteur public atteigne de nouveau un niveau intenable. Les autorités ont adopté des mesures destinées à soutenir le personnel soignant, les agents de première ligne et les employés du secteur public affectés, dans le cadre du plan national de riposte d'urgence. Ces mesures seront appliquées tant que l'état d'urgence sanitaire lié à la COVID-19 restera en vigueur, et seront retirées une fois que la pandémie se sera atténuée ;
- redéfinir les priorités en matière de dépenses dans les limites prévues par les lois et réglementations en vigueur ou, si nécessaire, solliciter l'approbation parlementaire pour une réaffectation des dépenses. Dans le même contexte, les autorités vont étudier toutes les possibilités de réaliser des économies sur les frais de fonctionnement de l'État, en particulier sur les subventions aux produits pétroliers (compte tenu de la baisse des prix mondiaux du pétrole) et sur les services non essentiels au moment où la plupart des agents télétravaillent. Les autorités ont déjà pris des mesures visant à assurer un suivi transparent des ressources et des dépenses liées à la pandémie, notamment en ouvrant à la banque centrale de nouveaux comptes consacrés à la COVID-19. Ces comptes feront l'objet de rapports périodiques ;
- prévoir certaines mesures d'urgence, compte tenu des fortes incertitudes qui entourent l'ampleur et la persistance de l'impact de la COVID-19 sur la croissance, les recettes fiscales et les dépenses nécessaires. Si l'impact de la COVID-19 devait se prolonger au-delà des prévisions, la mise en œuvre des investissements deviendrait problématique. Ces mesures d'urgence contribueraient à compenser l'impact baissier sur les recettes. Au fil de l'évolution de la situation, les services du FMI prévoient de maintenir leurs échanges avec les autorités s'agissant de leurs besoins de financement, de la mobilisation d'appuis extérieurs et des mesures d'urgence à mettre en œuvre si les ressources ne couvrent plus les besoins ;

- entreprendre les actions nécessaires pour veiller à ce que les mesures expansionnistes soient ciblées et temporaires. Une fois que l'impact du choc se sera atténué, la politique budgétaire sera rééquilibrée pour tendre vers une composition plus favorable à la croissance. Il s'agira notamment de rétablir le niveau d'avant-crise des dépenses de développement financées sur ressources intérieures et de diminuer les transferts courants, après les avoir portés à des niveaux élevés. Les autorités confirment que toutes les mesures budgétaires seront assorties d'une date d'expiration qui sera réétudiée en fonction de l'évolution de la pandémie ;
- en étroite collaboration avec les partenaires pour le développement et les parties prenantes du secteur, prendre les mesures nécessaires pour contrôler le ciblage et le rapport coût/efficacité des aides fournies aux populations vulnérables affectées.

11. Les autorités burkinabées sont à recherche de diverses sources de financement complémentaires pouvant soutenir leurs actions et répondre au besoin de financement non couvert. En plus du décaissement de 84,28 millions de DTS demandé au titre de la FCR à des fins d'appui budgétaire, les autorités étudient des financements exceptionnels de la part des membres de l'Alliance pour le Sahel² et d'autres partenaires pour le développement. Dans ce contexte, les autorités attendent des aides financières rapides de la part de la Banque mondiale (voir encadré 2), de la Banque africaine de développement (10 millions de dollars), de la Chine (1,2 million de dollars, don en nature), de la France et de l'Union européenne. Les autorités prévoient également de solliciter des financements supplémentaires auprès d'organes régionaux, parmi lesquels la Banque ouest-africaine de développement (BOAD). Les autorités envisagent par ailleurs de combler l'éventuel écart de financement résiduel en faisant appel au marché obligataire régional.

B. Apporter des liquidités et préserver la stabilité du secteur financier

12. Apporter des liquidités et préserver la stabilité du secteur financier. Bien que le secteur financier semble résister aux menaces actuelles, certaines poches de vulnérabilité pourraient se créer si la perturbation provoquée par la pandémie venait à prendre une ampleur considérable. Les services du FMI se félicitent des mesures prises par la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) (encadré 4) pour préserver la stabilité financière et, de façon plus immédiate, pour fournir des liquidités supplémentaires aux banques et, par extension, à leurs clients mis en difficulté par les pertes de revenus liées à la COVID-19. D'autres mesures pourraient s'imposer en fonction de l'évolution de la situation.

² L'Alliance pour le Sahel a été créée en 2017 par la France, l'Allemagne et l'Union européenne. Elle est également composée de la Banque mondiale, de la Banque africaine de développement et du Programme des Nations Unies pour le développement, qui ont été récemment rejoints par l'Espagne, l'Italie et le Royaume-Uni. L'Alliance a pour objectif de financer des actions de développement entreprises dans le cadre du rétablissement de la sécurité dans la région du Sahel.

Encadré 4. Mesures prises par la BCEAO pour apporter des liquidités et préserver la stabilité financière

Le 21 mars 2020, la BCEAO a annoncé les mesures monétaires et macrofinancières suivantes afin d'atténuer l'impact économique négatif de la COVID-19 : i) augmenter de 4 410 milliards à 4 750 milliards de FCFA les liquidités totales mises à disposition des banques lors des adjudications hebdomadaires et mensuelles ; ii) élargir le dispositif de garanties permettant aux banques d'accéder au refinancement de la BCEAO pour y ajouter 1 050 milliards de FCFA de dettes bancaires de 1 700 entreprises privées présélectionnées, qui pourraient ainsi bénéficier de meilleures conditions de financement ; et iii) mettre en place, avec le système bancaire, un cadre adapté pour accompagner les entreprises confrontées à des difficultés de remboursement en raison de la COVID-19.

Les autres annonces concernaient : i) l'affectation de 25 milliards de FCFA au fonds de bonification de la Banque ouest-africaine de développement (BOAD) afin d'augmenter le montant des prêts concessionnels octroyés aux pays admissibles pour financer les dépenses urgentes d'investissement et d'équipement ; ii) une communication sur le guichet spécial de refinancement des crédits bancaires accordés aux PME ; iii) le lancement de négociations avec les entreprises d'émission de monnaie électronique en vue de réduire les coûts liés à son utilisation ; et iv) un approvisionnement suffisant en billets de banque pour un fonctionnement satisfaisant des guichets automatiques de banques.

ACCES ET CAPACITE A REMBOURSER LE FMI

13. Les décaissements au titre de l'accord FEC devraient être retardés. Malgré une exécution satisfaisante du programme (voir paragraphe 4 ci-dessus), la gravité du choc, l'incertitude entourant les perspectives et les contraintes logistiques compliquent l'achèvement de la quatrième revue de l'accord au titre de la FEC selon le calendrier prévu. En raison de l'urgence du besoin de financement de la balance des paiements, et de la nécessité de disposer davantage de temps pour évaluer pleinement les impacts de la pandémie et réajuster le programme, un décaissement au titre de la FCR est plus adapté en cette période. Par conséquent, les autorités ont demandé que le cinquième décaissement lié à la quatrième revue de l'accord au titre de la FEC soit repoussé du 15 juin 2020 au 20 juillet 2020. Cela permettra de débloquer des ressources supplémentaires au titre de la FCR afin de répondre aux besoins urgents de financement de la balance des paiements.

14. Les autorités ont demandé un décaissement équivalant à 70 % de la quote-part (84,28 millions de DTS) au titre du guichet « chocs exogènes » de la FCR. Ce décaissement permettra d'augmenter les dépenses consacrées aux réponses à la crise de la COVID-19 sans mettre en péril les réserves extérieures de la BCEAO. Dans le même temps, l'augmentation de l'accès aux ressources du FMI donne un signal fort qui devrait servir de puissant catalyseur pour un renforcement des appuis budgétaires de la part d'autres partenaires. Le décaissement apporterait un appui en temps opportun pour répondre aux besoins urgents du budget et de la balance des paiements ainsi qu'un complément de devises étrangères afin d'éviter une chute brutale des réserves internationales. Les besoins de financement de la balance des paiements à l'origine de la demande au titre de la FCR trouvent principalement leur origine dans un choc exogène soudain. Ils devraient être comblés dans les 12 prochains mois sans grands ajustements au niveau de la politique économique.

15. Le décaissement au titre de la FCR n'exercera pas d'impact majeur sur la viabilité de la dette du Burkina Faso et sur sa capacité à rembourser le FMI. En comptabilisant le décaissement au titre de la FCR, l'encours de crédit total envers le FMI s'élèverait à 249 millions de DTS, soit 207 % de la quote-part. La mise à jour préliminaire de l'AVD laisse apparaître que le relâchement du déficit budgétaire et le décaissement au titre de la FCR ne modifient pas le risque de surendettement extérieur du Burkina Faso, qui reste modéré (voir la mise à jour de l'AVD et le tableau de la capacité à rembourser le FMI).

16. Sauvegardes. Parmi les recommandations formulées dans l'évaluation des sauvegardes de 2018, une seule n'a pas encore été appliquée par la BCEAO. Elle porte sur le renforcement de la fonction de gestion des risques, qui est en cours. L'évaluation laisse apparaître que dans l'ensemble, la banque centrale a maintenu une solide culture de contrôle.

ÉVALUATION PAR LES SERVICES DU FMI

17. Le Burkina Faso subit pleinement les effets de la pandémie de COVID-19. Les perspectives économiques se sont détériorées à grande vitesse sous l'effet du ralentissement prévu de l'activité économique suite à la décision des autorités de déployer une série de mesures d'endiguement et d'atténuation.

18. Les services du FMI se félicitent de l'engagement des autorités à intensifier la riposte visant à endiguer et atténuer l'impact de la pandémie de COVID-19. Ils appuient l'assouplissement du déficit budgétaire afin de créer de l'espace destiné aux dépenses de santé et à l'atténuation de l'impact économique de la pandémie.

19. Les autorités restent engagées à assurer la viabilité de la dette et du budget à moyen terme. Elles cherchent à obtenir des dons et des ressources concessionnelles auprès de partenaires au développement afin d'atténuer les tensions budgétaires exercées par les dépenses liées à la sécurité et à la santé, et de préserver la viabilité de la dette. Un test de résistance simulant l'impact des problèmes de sécurité et de la pandémie de COVID-19 sur l'économie burkinabée confirme la viabilité de la dette, même avec ces perspectives fortement défavorables.

20. Compte tenu de ces éléments, les services du FMI appuient la demande de décaissement des autorités au titre du guichet « chocs exogènes » de la facilité de crédit rapide pour un montant de 84,28 millions de DTS (soit 70 % de la quote-part), à condition que le conseil d'administration approuve la demande de rééchelonnement du cinquième décaissement lié à la quatrième revue de l'accord au titre de la FEC. L'appui des services du FMI est fondé sur un besoin urgent de financement de la balance des paiements provoqué par l'impact de la pandémie de COVID-19, qui devrait être traité en l'espace d'un an, et sur la probabilité que la prochaine revue de l'accord au titre de la FEC sera achevée en juillet 2020. Cet appui favorisera l'obtention d'autres soutiens financiers extérieurs.

Tableau 1. Burkina Faso : Principaux indicateurs économiques et financiers, 2018–25

	2018	2019			2020			2021	2022	2023	2024	2025
	Est.	3rd Rev.	3rd Rev. / rebased GDP	Prel.	3rd Rev.	3rd Rev. / rebased GDP	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.	
<i>(Variation annuelle en pourcentage, sauf indication contraire)</i>												
PIB et prix												
PIB à prix constants	6.8	6.0	6.0	5.7	6.0	6.0	2.0	5.8	5.6	5.6	5.6	5.6
Déflateur du PIB	2.4	1.8	1.8	-3.0	2.0	2.0	2.7	1.8	2.1	2.4	2.4	2.4
Prix à la consommation (moyenne annuelle)	2.0	-3.4	-3.4	-3.2	2.0	2.0	3.2	2.1	2.5	2.8	2.8	2.8
Prix à la consommation (fin de période)	0.3	-3.5	-3.5	-2.6	2.0	2.0	3.2	2.1	2.5	2.8	2.8	2.8
Monnaie et crédit												
Avoirs intérieurs nets (système bancaire) 1/	8.6	11.2	11.2	7.7	13.6	13.6	11.5	13.8
Crédit à l'État (système bancaire) 1/	-0.2	4.8	4.8	2.6	5.1	5.1	10.6	6.4
Crédit aux Secteur privé	6.7	11.9	11.9	11.1	12.5	12.5	3.5	11.3
Monnaie au sens large (M3)	10.4	12.7	12.7	8.8	15.4	15.4	12.6	15.7
Crédit au secteur privé/PIB	26.6	31.7	31.7	28.9	32.9	32.9	28.5	29.5
Secteur extérieur												
Exportations (f.à.b., valeur en FCFA)	10.1	1.9	1.9	2.1	11.6	11.6	-1.9	5.2	5.2	4.7	4.9	4.0
Importations (f.à.b., valeur en FCFA)	7.7	6.6	6.6	5.0	5.5	5.5	-4.5	5.8	7.3	7.1	7.2	7.0
Solde des transactions courantes/PIB	-4.1	-5.2	-5.2	-4.4	-4.0	-4.0	-4.3	-4.5	-4.6	-4.8	-5.0	-5.3
Taux de change effectif réel	2.5
<i>(Pourcentage du PIB, sauf indication contraire)</i>												
Finances de l'administration centrale												
Recettes courantes	17.0	21.1	19.3	19.5	20.6	19.5	17.4	18.5	18.8	19.0	19.3	19.5
dont: recettes fiscales	15.1	17.5	16.1	16.0	18.0	17.1	15.2	16.5	16.8	17.1	17.4	17.7
Total dépenses et prêts nets	23.6	27.3	25.1	23.7	27.3	25.8	24.5	24.4	24.2	24.4	24.6	24.8
dont: dépenses courantes	15.4	19.2	17.7	17.9	18.3	17.3	19.0	18.2	17.6	17.1	17.0	17.0
Solde budgétaire global,dons incl. (engagements)	-4.2	-3.0	-2.8	-2.7	-3.0	-2.9	-5.0	-3.5	-3.0	-3.0	-3.0	-3.0
Total dette publique	37.7	43.5	39.9	40.0	43.1	40.8	43.0	43.3	43.1	42.8	42.6	42.4
Dette publique extérieure	21.5	24.6	22.6	22.6	23.6	22.3	23.0	21.9	22.0	22.1	22.4	22.6
Pour mémoire :												
PIB nominal (milliards de FCFA)	8,998	8,471	9,226	9,226	9,156	9,666	9,666	10,409	11,224	12,133	13,116	14,185
PIB nominal par habitant (\$)	821	714	775	775	748	785	785	830	874	920	969	1,020

Sources: Autorités burkinabè; estimations et projections des services du FMI.

1/ Pourcentage de la monnaie au sens large en début de période.

Tableau 2. Burkina Faso : Balance de paiements, 2017–25

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
	Act.	Est.	Prel.	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.
<i>(Milliards FCFA, sauf indication contraire)</i>									
Solde des transactions courantes	-412	-369	-402	-412	-465	-513	-587	-656	-754
Balance commerciale	105	161	106	160	156	121	73	21	-56
Exportations de biens	1,996	2,196	2,242	2,201	2,316	2,437	2,553	2,679	2,787
<i>dont: coton</i>	253	250	184	151	162	170	178	187	196
<i>dont: or</i>	1,387	1,492	1,660	1,680	1,777	1,879	1,973	2,073	2,155
Importations de biens	-1,890	-2,035	-2,136	-2,040	-2,160	-2,316	-2,480	-2,658	-2,843
<i>dont: pétrole</i>	-356	-420	-423	-276	-298	-343	-384	-421	-456
Services (net)	-518	-525	-542	-581	-637	-666	-696	-726	-758
Revenu (net)	-230	-267	-246	-266	-272	-272	-285	-288	-295
Transferts courants	232	262	280	274	289	305	322	338	355
<i>dont: transferts officiels, net</i>	100	123	131	119	125	131	139	146	155
Compte de capital	173	176	100	181	221	229	238	248	258
Dons projet	120	122	46	127	167	175	184	194	204
Compte financier	369	511	407	83	288	355	425	502	619
Investissements directs	-4	111	112	88	95	75	96	93	90
Investissements de portefeuille	70	327	202	57	113	104	105	107	105
Autres investissements	304	73	93	-62	79	175	224	301	425
Banques commerciales	-79	21	48	10	-6	-6	-6	-6	-6
Gouvernement Général	77	76	97	77	88	209	234	262	293
Prêts-projets	124	103	91	124	125	141	160	180	204
Prêts programmes	0	28	65	15	27	131	142	153	166
Amortissement des prêts publics (hors FMI)	-50	-55	-59	-62	-64	-63	-67	-71	-76
Autres, privés	305	-24	-51	-150	-3	-28	-5	45	138
Erreurs et omissions	-4	-4	11	0	0	0	0	0	0
Solde global	125	314	117	-148	44	71	76	93	123
Variation nette des avoirs extérieurs de la banque c	-125	-314	-117	-30	-94	-105	-103	-119	-147
Financement net du FMI	11	5	-24	17	16	14	10	11	16
Décaissements	4	14	44	0	0	0	0	0	0
Remboursement (hors commission)	-14	-19	-19	-17	-16	-14	-10	-11	-16
Écart de financement	0	0	0	-179	-50	-34	-26	-26	-24
Décaissements prospectifs de la FEC	29
Décaissement prospectif du FCR	69
Financement supplémentaire Banque mondiale	12
Financement supplémentaire BAD	6
Écart de financement résiduel	0	0	0	-62	-50	-34	-26	-26	-24
<i>(Pourcentage du PIB, sauf indication contraire)</i>									
Pour mémoire:									
Exportations de biens	24.3	24.4	24.3	22.8	22.2	21.7	21.0	20.4	19.6
Importations de biens	-23.0	-22.6	-23.2	-21.1	-20.7	-20.6	-20.4	-20.3	-20.0
Balance commerciale (biens)	1.3	1.8	1.1	1.7	1.5	1.1	0.6	0.2	-0.4
Balance commerciale (services)	-6.3	-5.8	-5.9	-6.0	-6.1	-5.9	-5.7	-5.5	-5.3
Balance commerciale (biens et services)	-5.0	-4.0	-4.7	-4.4	-4.6	-4.9	-5.1	-5.4	-5.7
Solde des transactions courantes (= déficit)	-5.0	-4.1	-4.4	-4.3	-4.5	-4.6	-4.8	-5.0	-5.3
PIB aux prix courants (milliards de FCFA)	8,228	8,998	9,226	9,666	10,409	11,224	12,133	13,116	14,185
Réserves de la BCEAO:									
<i>Milliard de USD</i>	13	15	18
<i>En mois des importations de l'UEMOA (l'année proc)</i>	4.0	4.4	5.5
<i>En pourcentage de la monnaie au sens large</i>	29.4	31.1	34.1

Sources: Autorités burkinabè et BCEAO; estimations et projections des services du FMI.

Tableau 3. Burkina Faso : Situation monétaire, 2017–21

	2017	2018	2019	2020	2021
	Act.	Act.	Act.	Proj.	Proj.
<i>(Milliards FCFA, sauf indication contraire)</i>					
Avoirs extérieurs nets	1,333	1,441	1,505	1,576	1686
BCEAO 1/	2	308	73	104	198
Actifs	902	928	1,049	1,200	1356
Passifs	901	620	976	1,096	1159
Banques commerciales	1,331	1,133	1,432	1,472	1488
Avoirs intérieurs nets	1,949	2,221	2,491	2,928	3520
Crédit intérieur	2,444	2,731	3,074	3,576	4168
Crédit net Bancaire à l'État	74	67	158	564	840
BCEAO	-48	-57	-35	46	30
Banques commerciales	122	124	194	518	811
Crédit aux autres secteurs	2,370	2,665	2,916	3,012	3328
<i>dont: crédit au secteur privé</i>	2,246	2,396	2,663	2,755	
Autres postes (net)	31	39	47	112	112
Actions et autres titres de participation	464	471	536	536	536
Monnaie au sens large	3,282	3,662	3,996	4,504	5206
Monnaie liquide	3,174	3,503	3,812	4,293	4968
Monnaie non liquide	108	159	184	210	238
<i>(Var. annuelle en pourcentage, sauf indication contraire)</i>					
Pour mémoire:					
Avoirs extérieurs nets	26.8	8.1	4.4	4.7	7.0
Avoirs intérieurs nets 2/	11.5	8.6	7.7	11.5	13.8
Crédit net à l'État 2/	5.9	-0.2	2.6	10.6	6.4
Crédit aux Secteurs Privé	14.4	6.7	11.1	3.5	11.3
Crédit aux Secteurs Privé (pourcentage du PIB)	27.3	26.6	28.9	28.5	29.5
Masse monétaire	21.6	10.4	8.8	12.6	15.7
Vitesse de circulation de la monnaie (PIB/M2) 3/	2.6	2.6	2.4	2.3	2.1

Sources: Autorités burkinabè; estimations et projections des services du FMI.

1/ Comprend uniquement les réserves actuelles de la BCEAO à Ouagadougou. Il n'inclut pas toutes les réserves régionales.

2/ Variation annuelle en pourcentage de la masse monétaire au sens large par rapport à douze mois plus tôt.

3/ Moyenne de fin de période.

Tableau 4. Burkina Faso : Principaux indicateurs de solidité financière, juin 2012 –19
(en pourcentage)

	Déc-12	Déc-13	Déc-14	Déc-15	Déc-16	Déc-17	Déc-18	Juin-19
Solvabilité								
Fonds propres régl./actifs pondérés par les risques	12.4	10.2	11.4	11.1	13.0	12.2	12.0	12.7
Qualité des actifs								
Créances improductives brutes/total des crédits	10.3	9.9	8.6	8.9	8.9	8.8	7.4	7.7
Provisions/créances improductives	67.7	62.6	64.9	67.6	70.4	66.4	70.4	69.4
Concentration du crédit								
5 plus gros clients/fonds propres	157.9	108.4	158.4	179.6	114.5	79.8	70.6	81.1
Par secteur: (part du total)								
Agriculture	1.8	3.3	2.8	1.9	3.7	4.4	4.7	3.9
Industries extractives	1.0	1.1	2.0	2.3	1.5	2.0	2.9	2.8
Industries de transformation	9.8	13.9	16.1	15.2	13.2	13.6	12.5	13.2
Électricité, gaz, eau	1.9	1.3	1.3	1.0	0.8	1.2	1.0	1.5
BTP	13.2	14.6	13.6	16.6	16.2	16.9	17.8	17.5
Commerce (restaurants, hôtels)	38.3	33.2	26.0	28.3	25.6	23.9	23.6	21.2
Transports/communications	9.6	11.7	9.5	8.4	10.3	8.8	9.1	11.7
Assurances, immobilier, services aux entreprises	3.9	3.4	3.7	3.0	5.0	5.6	7.2	5.4
Autres	20.6	17.5	25.1	23.1	23.7	23.7	21.3	22.8
Liquidité								
Crédits/dépôts	82.1	87.7	99.8	91.2	86.1	83.9	85.7	86.1
Actifs liquides/total des actifs	34.8	34.7	34.8	29.2	23.2	24.7	25.7	25.1

Sources: Banque centrale (BCEAO); estimations des services du FMI.
1/ Première année de reporting conformément aux normes Bâle II / III et au nouveau plan comptable bancaire (données intermédiaires).

Tableau 5a. Burkina Faso : Opérations consolidées de l'administration centrale, 2018 – 25
(milliards FCFA)

	2018	2019		2020		2021	2022	2023	2024	2025
	Act.	3rd Rev.	Prel.	3rd Rev.	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.
Total recettes et dons	1,746	2,054	1,932	2,217	1,886	2,180	2,378	2,592	2,826	3,083
Total recettes	1,531	1,783	1,798	1,888	1,683	1,930	2,114	2,311	2,528	2,766
Recettes fiscales	1,354	1,481	1,475	1,651	1,471	1,720	1,888	2,077	2,285	2,514
dont : impôt sur sociétés d'extr. or	49	51	53	64	59	71	85	99	114	119
Recettes non fiscales	177	302	323	237	212	211	226	234	243	253
dont: redevances or	62	46	37	74	67	71	75	79	83	86
Dons	215	270	134	329	203	250	264	280	298	316
Projet	122	171	46	253	127	167	175	184	194	204
Programme	93	99	88	77	77	82	89	96	104	112
Dépenses et prêts nets 1/	2,128	2,311	2,184	2,496	2,370	2,545	2,719	2,961	3,224	3,514
Dépenses courantes	1,383	1,630	1,651	1,672	1,832	1,895	1,973	2,076	2,234	2,407
Traitements et salaires	705	846	844	898	898	950	990	1,025	1,108	1,198
Biens et services	196	187	198	197	237	245	253	266	280	297
Charges d'intérêt	97	117	117	127	127	149	169	185	199	214
Intérieurs	74	73	96	98	98	116	135	146	155	164
Extérieurs	23	44	22	29	29	33	34	39	44	51
Transferts courants	385	480	492	450	570	551	561	601	647	697
Dépenses d'investissement	754	690	557	823	537	649	747	884	990	1,107
Financées sur ressources intérieures	529	388	420	446	286	358	430	540	616	699
Financées sur ressources extérieures	225	302	136	377	251	292	316	344	374	408
Prêts nets	-10	-9	-24	0	0	0	0	0	0	0
Solde global 1/	-382	-258	-252	-278	-483	-364	-341	-369	-399	-431
Ajustement base caisse	-97	0	-46	0	0	0	0	0	0	0
Solde global (base caisse)	-478	-258	-298	-278	-483	-364	-341	-369	-399	-431
Financement	470	258	294	249	294	334	341	369	399	431
Financement extérieur	76	90	97	78	77	88	209	234	262	293
Tirages	131	150	156	140	139	152	272	301	334	369
Prêts projets	103	131	91	124	124	125	141	160	180	204
Prêts programme	28	20	65	15	15	27	131	142	153	166
Amortissement (hors FMI)	-55	-60	-59	-62	-62	-64	-63	-67	-71	-76
Financement intérieur	395	167	197	171	216	246	132	135	136	138
Financement bancaire	142	167	19	171	216	246	132	135	136	138
Banque centrale	29	24	11	-17	-17	-16	-14	-10	-11	-16
dont: Financement net du FMI	3	24	28	-17	-17	-16	-14	-10	-11	-16
Décaissements	22	44	48	0	0	0	0	0	0	0
Remboursement	-19	-19	-19	-17	-17	-16	-14	-10	-11	-16
Banques commerciales	113	143	8	188	233	262	146	145	147	154
Financement non bancaire	252	0	177	0	0	0	0	0	0	0
Erreurs et omissions	8		4							
Écart de financement	0	0	0	29	190	30	0	0	0	0
Décaissements prospectifs de la FEC	29	29
Décaissement prospectif du FCR	0	69
Financement supplémentaire Banque mondiale	0	12
Financement supplémentaire BAD	0	6
Écart de financement résiduel	0	0	0	0	73	30

Sources: Autorités burkinabè; estimations et projections des services du FMI.

1/ Base engagements.

Tableau 5b. Burkina Faso : Opérations consolidées de l'administration centrale, 2018 – 25
(en pourcentage du PIB)

	2018	2019			2020			2021	2022	2023	2024	2025
	Act.	3rd Rev.	3rd Rev. / rebased GDP	Prel.	3rd Rev.	3rd Rev. / rebased GDP	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.	
Total recettes et dons	19.4	24.2	22.3	20.9	24.2	22.9	19.5	20.9	21.2	21.4	21.5	21.7
Total recettes	17.0	21.1	19.3	19.5	20.6	19.5	17.4	18.5	18.8	19.0	19.3	19.5
Recettes fiscales	15.1	17.5	16.1	16.0	18.0	17.1	15.2	16.5	16.8	17.1	17.4	17.7
dont : impôt sur sociétés d'extr. or	0.5	0.6	0.6	0.6	0.7	0.7	0.6	0.7	0.8	0.8	0.9	0.8
Recettes non fiscales	2.0	3.6	3.3	3.5	2.6	2.4	2.2	2.0	2.0	1.9	1.9	1.8
dont: redevances or	0.7	0.5	0.5	0.4	0.8	0.8	0.7	0.7	0.7	0.7	0.6	0.6
Dons	2.4	3.2	2.9	1.5	3.6	3.4	2.1	2.4	2.4	2.3	2.3	2.2
Projet	1.4	2.0	1.9	0.5	2.8	2.6	1.3	1.6	1.6	1.5	1.5	1.4
Programme	1.0	1.2	1.1	1.0	0.8	0.8	0.8	0.8	0.8	0.8	0.8	0.8
Dépenses et prêts nets 1/	23.6	27.3	25.1	23.7	27.3	25.8	24.5	24.4	24.2	24.4	24.6	24.8
Dépenses courantes	15.4	19.2	17.7	17.9	18.3	17.3	19.0	18.2	17.6	17.1	17.0	17.0
Traitements et salaires	7.8	10.0	9.2	9.2	9.8	9.3	9.3	9.1	8.8	8.4	8.4	8.4
Biens et services	2.2	2.2	2.0	2.2	2.2	2.0	2.5	2.4	2.3	2.2	2.1	2.1
Charges d'intérêt	1.1	1.4	1.3	1.3	1.4	1.3	1.3	1.4	1.5	1.5	1.5	1.5
Intérieurs	0.8	0.9	0.8	1.0	1.1	1.0	1.0	1.1	1.2	1.2	1.2	1.2
Extérieurs	0.3	0.5	0.5	0.2	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.4
Transferts courants	4.3	5.7	5.2	5.3	4.9	4.7	5.9	5.3	5.0	5.0	4.9	4.9
Dépenses d'investissement	8.4	8.1	7.5	6.0	9.0	8.5	5.6	6.2	6.7	7.3	7.5	7.8
Financées sur ressources intérieures	5.9	4.6	4.2	4.6	4.9	4.6	3.0	3.4	3.8	4.5	4.7	4.9
Financées sur ressources extérieures	2.5	3.6	3.3	1.5	4.1	3.9	2.6	2.8	2.8	2.8	2.9	2.9
Prêts nets	-0.1	-0.1	-0.1	-0.3	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Solde global 1/	-4.2	-3.0	-2.8	-2.7	-3.0	-2.9	-5.0	-3.5	-3.0	-3.0	-3.0	-3.0
Ajustement base caisse	-1.1	0.0	0.0	-0.5	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Solde global (base caisse)	-5.3	-3.0	-2.8	-3.2	-3.0	-2.9	-5.0	-3.5	-3.0	-3.0	-3.0	-3.0
Financement	5.2	3.0	2.8	3.2	2.7	2.6	3.0	3.2	3.0	3.0	3.0	3.0
Financement extérieur	0.8	1.1	1.0	1.1	0.8	0.8	0.8	0.8	1.9	1.9	2.0	2.1
Tirages	1.5	1.8	1.6	1.7	1.5	1.4	1.4	1.5	2.4	2.5	2.5	2.6
Prêts projets	1.1	1.5	1.4	1.0	1.4	1.3	1.3	1.2	1.3	1.3	1.4	1.4
Prêts programme	0.3	0.2	0.2	0.7	0.2	0.2	0.2	0.3	1.2	1.2	1.2	1.2
Amortissement (hors FMI)	-0.6	-0.7	-0.6	-0.6	-0.7	-0.6	-0.6	-0.6	-0.6	-0.6	-0.5	-0.5
Financement intérieur	4.4	2.0	1.8	2.1	1.9	1.8	2.2	2.4	1.2	1.1	1.0	1.0
Financement bancaire	1.6	2.0	1.8	0.2	1.9	1.8	2.2	2.4	1.2	1.1	1.0	1.0
Banque centrale	0.3	0.3	0.3	0.1	-0.2	-0.2	-0.2	-0.2	-0.1	-0.1	-0.1	-0.1
dont: Financement net du FMI	0.0	0.3	0.3	0.3	-0.2	-0.2	-0.2	-0.2	-0.1	-0.1	-0.1	-0.1
Décaissements	0.2	0.5	0.5	0.5	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Remboursement	-0.2	-0.2	-0.2	-0.2	-0.2	-0.2	-0.2	-0.2	-0.1	-0.1	-0.1	-0.1
Banques commerciales	1.3	1.7	1.5	0.1	2.1	1.9	2.4	2.5	1.3	1.2	1.1	1.1
Financement non bancaire	2.8	0.0	0.0	1.9	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Erreurs et omissions	0.1			0.0								
Écart de financement	0.0	0.0	0.0	0.0	0.3	0.3	2.0	0.3	0.0	0.0	0.0	0.0
Décaissements prospectifs de la FEC	0.3	0.3	0.3
Décaissement prospectif du FCR	0.0	0.0	0.7
Financement supplémentaire Banque mondiale	0.0	0.0	0.1
Financement supplémentaire BAD	0.0	0.0	0.1
Écart de financement résiduel	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.8	0.3
Pour mémoire:												
PIB nominal (milliards FCFA)	8,998	8,471	9,226	9,226	9,156	9,666	9,666	10,409	11,224	12,133	13,116	14,185
Ratio masse salariale / recettes fiscales (poucen)	52.1	57.1	57.1	57.3	54.4	54.4	61.0	55.2	52.4	49.3	48.5	47.7

Sources: Autorités burkinabè; estimations et projections des services du FMI

1/ Base engagements.

Tableau 6. Burkina Faso : Besoins de financement externe, 2018–22

	2018	2019	2020	2021	2022
	Est.	Prel.	Proj.	Proj.	Proj.
Besoin de financement	-78	-247	-551	-416	-521
Solde du compte courant (sans transferts offici	-493	-533	-532	-590	-644
Remboursement au FMI	-19	-19	-17	-16	-14
Flux de capitaux privés	489	364	60	254	200
Amortization of public loans (excl. IMF)	-55	-59	-62	-64	-63
Financement	67	192	372	366	487
Prêts-projets:	103	91	124	125	141
Prêts programmes (sauf FMI):	28	65	15	27	131
Transferts officiels, net	123	131	119	125	131
AEN de la BCEAO (hors décaissements et remboursements éventuels du FMI)	-309	-141	-14	-78	-92
Dons projet	122	46	127	167	175
Erreurs et omissions	-4	11	0	0	0
Résiduel	-14	-44	-179	-50	-34
Financement ECF du FMI (passé et futur)	14	44	98	0	0
Financement supplémentaire Banque mondiale	12
Financement supplémentaire BAD	6

Sources: Autorités burkinabè; estimations et projections des services du FMI.

Tableau 7. Burkina Faso: Indicateurs de capacité à rembourser le FMI, 2018-3^{1/}

(millions DTS)

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	
	Act.	Act.	Projections															
Obligations envers le FMI sur la base des crédits existants et prospectifs (en millions de DTS)																		
Principal	24.1	23.6	19.0	21.2	18.3	14.2	16.3	32.5	42.2	41.2	34.9	33.1	13.9	0.0	0.0	0.0	0.0	
Commissions et intérêts	0.0	0.0	0.1	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	
Total obligations sur la base du crédit existant et prospectif	24.1	23.6	19.2	21.4	18.5	14.4	16.5	32.7	42.4	41.4	35.1	33.3	14.0	0.2	0.2	0.2	0.2	
En millions de DTS	19.0	19.1	15.6	17.3	14.9	11.6	13.3	26.4	34.3	33.5	28.4	26.9	11.4	0.2	0.2	0.2	0.2	
En milliards de FCFA	1.2	1.1	0.9	0.9	0.7	0.5	0.5	1.0	1.1	1.0	0.8	0.7	0.3	0.0	0.0	0.0	0.0	
En pourcentage des recettes de l'État	0.8	0.7	0.6	0.7	0.5	0.4	0.4	0.8	1.0	1.0	0.8	0.7	0.3	0.0	0.0	0.0	0.0	
En pourcentage des exportations de biens et de services	19.3	18.7	14.5	15.4	13.4	10.0	10.5	18.5	19.5	17.6	13.5	11.6	4.5	0.1	0.1	0.0	0.0	
En pourcentage du service de la dette 2/	0.2	0.2	0.2	0.2	0.1	0.1	0.1	0.2	0.2	0.2	0.2	0.1	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	
En pourcentage du PIB	20.1	19.6	15.9	17.7	15.3	12.0	13.7	27.1	35.2	34.4	29.2	27.7	11.7	0.2	0.2	0.2	0.2	
En pourcentage de la quote-part																		
Encours de crédit du FMI																		
En millions de DTS	135.8	166.3	267.7	246.6	228.3	214.1	197.8	165.3	123.1	81.9	47.0	13.9	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	
En milliards de FCFA	106.7	134.7	217.6	199.3	184.3	172.8	159.8	133.7	99.6	66.2	38.0	11.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	
En pourcentage des recettes de l'État	7.0	7.5	12.9	10.3	8.7	7.5	6.3	4.8	3.3	2.0	1.0	0.3	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	
En pourcentage des exportations de biens et de services	4.3	5.3	8.7	7.7	6.7	6.0	5.3	4.2	3.0	1.9	1.1	0.3	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	
En pourcentage du service de la dette 2/	108.5	131.5	201.7	177.5	166.0	148.7	126.2	93.5	56.7	34.7	18.0	4.8	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	
En pourcentage du PIB	1.2	1.5	2.3	1.9	1.6	1.4	1.2	0.9	0.6	0.4	0.2	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	
En pourcentage de la quote-part	112.8	138.2	222.4	204.8	189.6	177.8	164.3	137.3	102.2	68.0	39.0	11.5	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	
Utilisation nette du crédit du FMI (millions de DTS)	-6.1	30.6	101.4	-21.2	-18.3	-14.2	-16.3	-32.5	-42.2	-41.2	-34.9	-33.1	-13.9	0.0	0.0	0.0	0.0	
Décaissements	18.1	54.2	120.4	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	
Remboursements et rachats	24.1	23.6	19.0	21.2	18.3	14.2	16.3	32.5	42.2	41.2	34.9	33.1	13.9	0.0	0.0	0.0	0.0	
Pour mémoire:																		
PIB nominal (milliards de FCFA)	8,998	9,226	9,666	10,409	11,224	12,133	13,116	14,185	15,340	16,589	17,937	19,394	20,969	22,670	24,509	26,495	28,641	
Exportations de biens et de services (milliards de FCFA)	2,506	2,558	2,494	2,604	2,748	2,889	3,042	3,179	3,299	3,424	3,555	3,691	3,833	3,982	4,139	4,303	4,476	
Recettes de l'État (milliards de FCFA)	1,531	1,798	1,683	1,930	2,114	2,311	2,528	2,766	3,041	3,324	3,634	3,972	4,342	4,746	5,188	5,671	6,199	
Service de la dette (milliards de FCFA) 2/ 3/	98	102	108	112	111	116	127	143	176	191	211	232	252	266	305	345	392	
FCFA/DTS (moyenne sur la période)	786	810	813	808	807	807	808	809	809	809	809	809	809	809	809	809	809	809

Sources: Estimations et projections des services du FMI.

1/ Comprend les décaissements proposés de la nouvelle FEC de 90% du quota.

2/ Le total du service de la dette extérieur comprend les rachats et les remboursements au FMI.

3/ Inclut la dette des entreprises publiques.

Tableau 8. Burkina Faso : calendrier des décaissements au titre de l'accord FEC triennal, 2018–20

Montant	Pourcentage du quota	Date de disponibilité	Conditions de décaissement 1/
18.06 millions DTS	15 pour cent	14 mars 2018	Approbation par le conseil d'administration d'un nouvel accord au titre de la facilité élargie de crédit
18.06 millions DTS	15 pour cent	15 décembre 2018	Observation des critères de réalisation continus et à fin juin 2018, et achèvement de la première revue de l'accord
18.06 millions DTS	15 pour cent	15 juin 2019	Observation des critères de réalisation continus et à fin décembre 2018, et achèvement de la deuxième revue de l'accord
18.06 millions DTS	15 pour cent	15 décembre 2019	Observation des critères de réalisation continus et à fin juin 2019, et achèvement de la troisième revue de l'accord
18.06 millions DTS	15 pour cent	20 juillet 2020	Observation des critères de réalisation continus et à fin décembre 2019, et achèvement de la quatrième revue de l'accord
18.06 millions DTS	15 pour cent	15 décembre 2020	Observation des critères de réalisation continus et à fin juin 2020, et achèvement de la cinquième revue de l'accord

Sources: Autorités Burkinabè et estimations des services du FMI.

1/ En plus des conditions généralement applicables au titre de la facilité élargie de crédit.

Annexe I. Analyse de viabilité de la dette

Risque de surendettement extérieur	Modéré
Risque global de surendettement	Modéré
Niveau de détail de la notation du risque	Grande marge d'absorption des chocs
Élément d'appréciation	Non

La présente analyse de viabilité de la dette (AVD) a été établie conjointement par les services de la Banque mondiale et du FMI dans le cadre de la demande de 2020 portant sur un décaissement au titre de la facilité de crédit rapide (FCR) et du fonds fiduciaire d'assistance et de riposte aux catastrophes (fonds fiduciaire ARC). L'AVD repose sur le même cadre macroéconomique que celui contenu dans le rapport des services du FMI sur la demande de 2020 au titre de la FCR et du fonds fiduciaire ARC, qui prend en considération l'évolution récente du contexte national et international. Elle tient compte du récent rebasage du PIB du Burkina Faso, qui a entraîné une révision à la baisse de tous les indicateurs du ratio dette/PIB. De plus, elle intègre l'impact du coronavirus et la dégradation de la situation sécuritaire. L'AVD est basée sur les données de fin 2018 relatives à l'endettement et sur la dernière méthodologie étayant le cadre de viabilité de la dette (CVD) des pays à faible revenu (PFR). Le Burkina Faso est actuellement classé parmi les pays présentant une capacité d'endettement jugée « moyenne ». Son risque de surendettement extérieur reste modéré. Tous les indicateurs de l'endettement extérieur restent au-dessous des seuils indicatifs dans le scénario de référence. Dans un test de résistance normalisé simulant un choc sur les exportations, deux des seuils de la dette extérieure contractée ou garantie par l'État sont dépassés. La dette publique globale ne dépasse le seuil correspondant dans aucun des scénarios mais le risque de surendettement public du Burkina Faso a été jugé modéré car le risque de surendettement extérieur est modéré.

1. La dette du Burkina Faso est jugée viable, avec un risque de surendettement modéré, malgré le choc de la pandémie de COVID-19. Cette conclusion est inchangée par rapport à celle de l'AVD précédente. Il conviendrait que le Burkina Faso : i) conserve un cadre macrobudgétaire sain ; ii) mette en œuvre des réformes structurelles afin de diversifier sa base d'exportations ; iii) agisse sur les garanties de l'État et les passifs conditionnels ; et iv) limite les prêts non concessionnels et renforce la mise en œuvre de sa stratégie d'endettement à moyen terme afin de maîtriser son service de la dette et ses besoins de financement bruts, dans le but d'éviter une détérioration de ses perspectives en matière de viabilité de la dette.

2. L'ampleur et la durée du choc de la pandémie de COVID-19 orientent à la baisse les aléas pesant sur les perspectives. Le Burkina Faso est confronté à des chocs sur l'économie réelle qui sont en partie compensés puisque la baisse de la facture des importations de pétrole devrait amortir la chute des exportations. Toutefois, il est le pays d'Afrique de l'Ouest le plus affecté par la pandémie. Une augmentation rapide du nombre de nouveaux cas alourdirait considérablement le fardeau budgétaire des dépenses de santé publique et des mesures destinées au soutien de l'activité économique. Cependant, les tests de résistance de l'AVD laissent apparaître que seul un choc persistant sur le niveau des exportations entraînerait la dette et le service de la dette au-dessus de

leurs seuils respectifs. La volatilité des prix extérieurs, les déséquilibres croissants dans le commerce des services et une escalade des problèmes de sécurité dans la région du Sahel constitueraient d'autres risques. Bien qu'aucun risque pour la liquidité de l'État ou les passifs conditionnels suite au choc de la pandémie ne soit recensé à ce jour, les services du FMI recommandent aux autorités de surveiller ces domaines et l'éventuelle matérialisation de situations couvertes par des garanties de l'État.

3. Outre le décaissement de 84,28 millions de DTS demandé au titre de la FCR, les hypothèses de financement ont été mises à jour, les besoins résiduels étant pour la plupart couverts par un appui extérieur complémentaire ainsi que des financements sur ressources intérieures supplémentaires. Les autorités sont dans l'attente d'aides financières rapides de la part de la Banque mondiale (21,15 millions de dollars), de la Banque africaine de développement (10 millions de dollars), de la France et de l'Union européenne.

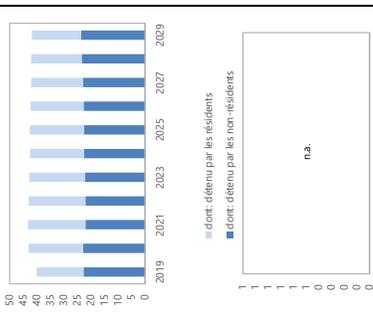
		2019	2020	2021	2025	2028
		est.				
Or (dollars par once)	↓ AVD actuelle	1,392	1,500	1,499	1,571	1,571
	AVD déc. 2019	1,400	1,531	1,558	1,619	1,619
Prix du coton (cts/livre)	↓ AVD actuelle	78	70	71	70	70
	AVD déc. 2019	77	76	80	81	81
Exportations de biens (en % du PIB)	↓ AVD actuelle ¹	24.3	22.8	22.2	19.6	17.0
	AVD déc. 2019	26.4	27.3	26.1	21.9	19.1
Croissance du PIB réel (glissement annuel)	↓ AVD actuelle	5.7	2.0	5.8	5.6	5.6
	AVD déc. 2019	6.0	6.0	6.0	6.0	6.0
Solde courant (en % du PIB)	↓ AVD actuelle ¹	-4.4	-4.3	-4.5	-5.3	-6.2
	AVD déc. 2019	-5.2	-4.0	-4.3	-5.7	-6.7
Solde budgétaire global (en % du PIB)	↓ AVD actuelle ¹	-2.7	-5.0	-3.5	-3.0	-3.0
	AVD déc. 2019	-3.0	-3.0	-3.0	-3.0	-3.0

Sources : estimations des services du FMI et projections des Perspectives de l'économie mondiale.
¹ Le récent rebaselement du PIB du Burkina Faso a entraîné une révision à la baisse de ces ratios.

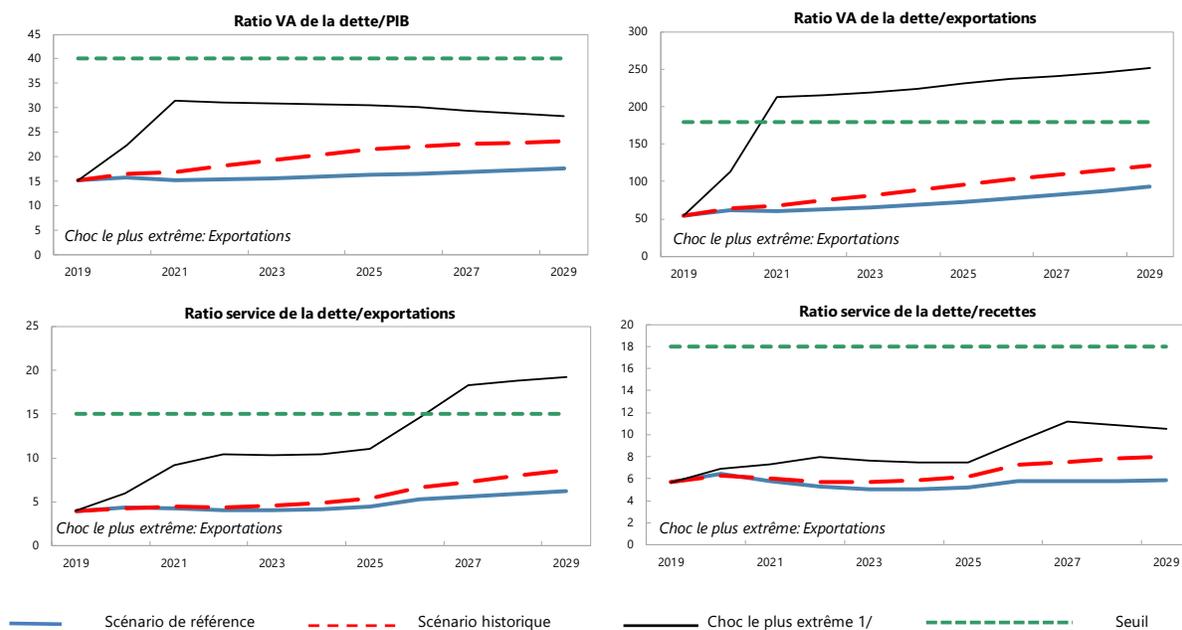
Tableau 2. Burkina Faso: Cadre de viabilité de la dette du secteur public, scénario de référence, 2016-2039
(en pourcentage du PIB, sauf indication contraire)

	Effectif										Projections										Moyenne 6/	
	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2029	2039	Schéma historique	Projections	2019	2021	2023	2025	2027	2029	Schéma historique	Projections	
Dette du secteur public 1/	33.3	33.5	37.7	40.0	43.0	43.3	43.1	42.8	42.6	41.9	41.2	29.0	42.3	29.0	42.3	29.0	42.3	29.0	42.3	29.0	42.3	
dont : libellée en devises	23.7	23.1	21.5	22.6	23.0	21.9	22.0	22.1	22.4	23.7	27.8	21.4	22.7	21.4	22.7	21.4	22.7	21.4	22.7	21.4	22.7	
Flux générateurs d'endettement identifiés	1.9	0.2	4.2	2.3	3.0	0.3	-0.2	-0.2	-0.2	-0.1	0.0	1.4	0.5	1.4	0.5	1.4	0.5	1.4	0.5	1.4	0.5	
Recettes et dons	18.6	19.2	19.4	20.9	19.5	20.9	21.2	21.4	21.5	22.5	24.5	2.8	1.8	2.8	1.8	2.8	1.8	2.8	1.8	2.8	1.8	
dont : dons	2.4	2.4	2.4	2.4	1.5	2.1	2.4	2.3	2.3	2.1	1.6	19.0	21.5	19.0	21.5	19.0	21.5	19.0	21.5	19.0	21.5	
Dépenses primaires (hors intérêts)	20.8	25.3	22.7	22.7	23.2	23.0	22.7	22.9	23.1	24.1	26.1	21.8	23.3	21.8	23.3	21.8	23.3	21.8	23.3	21.8	23.3	
Dynamique automatique de la dette	-1.3	-4.4	-1.3	-0.6	-0.2	-1.7	-1.6	-1.6	-1.6	-1.1	-1.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	
Contribution de l'écart de taux d'intérêt/croissance	-1.6	-1.9	-2.1	-0.6	-0.2	-1.7	-1.6	-1.6	-1.6	-1.1	-1.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	
dont : contribution du taux d'intérêt réel moyen	0.1	0.0	0.1	1.4	0.6	0.7	0.7	0.6	0.7	1.1	1.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	
dont : contribution de la croissance du PIB réel	-1.8	-1.9	-2.1	-2.0	-0.8	-2.4	-2.3	-2.3	-2.3	-2.2	-2.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	
Contribution de la dépréciation du taux de change réel	0.4	-2.4	0.8	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	
Autres flux générateurs d'endettement identifiés	-0.1	0.0	-0.4	-0.2	0.0	-0.2	0.0	-0.2	0.0	-0.2	0.0	-0.2	0.0	
Produit des privatisations (négligé)	0.0	0.0	-0.3	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	
Complémentation des passifs implicites ou conditionnels	-0.1	0.0	-0.1	-0.3	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	
Allègement de la dette (initiative PPIE et autres)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	
Autres (à préciser, par ex., recapitalisation bancaire)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	
Résiduel	1.1	-1.4	2.6	1.5	-0.5	-0.1	-0.1	-0.1	-0.1	-0.3	-0.6	-0.2	-0.1	-0.2	-0.1	-0.2	-0.1	-0.2	-0.1	-0.2	-0.1	
Indicateurs de viabilité	
VA de la dette du secteur public 2/	30.7	32.7	35.7	37.7	36.5	36.4	36.4	36.3	36.2	35.9	35.7	30.7	35.3	30.7	35.3	30.7	35.3	30.7	35.3	30.7	35.3	
Ratio VA de la dette publique/recettes et dons (en %)	158.1	155.9	182.8	174.1	172.0	170.1	168.3	169.1	168.3	159.1	146.0	158.1	182.8	158.1	182.8	158.1	182.8	158.1	182.8	158.1	182.8	
Ratio service de la dette/recettes et dons (en %) ^{3/}	25.2	22.6	28.5	31.8	42.6	47.9	47.2	45.3	44.0	37.7	25.1	25.2	22.6	25.2	22.6	25.2	22.6	25.2	22.6	25.2	22.6	
Besoin de financement brut ^{4/}	6.8	10.3	8.4	8.1	12.0	12.1	11.5	11.2	11.0	10.0	7.7	6.8	10.3	6.8	10.3	6.8	10.3	6.8	10.3	6.8	10.3	
Principales hypothèses macroéconomiques et budgétaires	6.0	6.2	6.8	5.7	2.0	5.8	5.6	5.6	5.6	5.6	5.6	5.7	5.3	5.7	5.3	5.7	5.3	5.7	5.3	5.7	5.3	
Croissance du PIB réel (en pourcentage)	1.0	0.9	1.7	1.2	1.4	1.5	1.5	1.6	1.7	2.0	2.6	1.0	1.7	1.0	1.7	1.0	1.7	1.0	1.7	1.0	1.7	
Taux d'intérêt nominal moyen sur la dette en devises (en pourcentage)	1.8	2.1	1.9	9.8	3.3	4.2	3.9	3.7	3.7	3.7	3.8	3.1	4.3	3.1	4.3	3.1	4.3	3.1	4.3	3.1	4.3	
Dépréciation du taux de change réel (en pourcentage, + dénote une dépréciation)	1.7	-11.0	4.0	1.6	...	1.6	...	1.6	...	1.6	...	1.6	...	
Taux d'inflation (déflateur du PIB, en pourcentage)	2.5	2.0	2.4	-3.0	2.7	1.8	2.1	2.4	2.4	2.4	2.4	2.1	1.8	2.1	1.8	2.1	1.8	2.1	1.8	2.1	1.8	
Croissance des dépenses primaires réelles (corrigée du déflateur du PIB, en %)	11.6	29.1	-4.2	5.6	4.4	5.0	4.2	6.3	6.4	6.4	6.4	8.8	5.9	8.8	5.9	8.8	5.9	8.8	5.9	8.8	5.9	
Déficit primaire stabilisant le ratio dette/PIB ^{5/}	0.3	5.8	-0.9	-0.6	0.7	1.8	1.7	1.8	1.7	1.7	1.6	1.8	1.4	1.8	1.4	1.8	1.4	1.8	1.4	1.8	1.4	
VA des passifs conditionnels (non inclus dans dette du secteur public)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	

Sources : autorités nationales; estimations et projections des services.
 1/ Indique la couverture du secteur public; Administration centrale, banque centrale. Définition de la dette extérieure/intérieure est basée sur la devise.
 2/ Le ratio VA de la dette extérieure par rapport au PIB dans l'AVD publique diffère de l'AVD externe, l'ampleur des différences dépendant des projections de taux de change.
 3/ Le service de la dette est égal à la somme des intérêts et de l'amortissement de la dette à moyen et long terme.
 4/ Le besoin de financement brut est égal au déficit primaire plus le service de la dette plus l'encours de la dette à court terme à la fin de la période précédente et autres flux générateurs ou réducteurs d'endettement.
 5/ Déficit primaire moins variation du ratio dette/PIB (L); excédent primaire, qui stabiliserait le ratio de la dette, uniquement dans l'année en question.
 6/ Les moyennes historiques et les écarts types sont généralement calculés sur les 10 dernières années, pour autant que les données soient disponibles.



Graphique 1. Burkina Faso: Indicateurs de la dette extérieure contractée ou garantie par l'État selon divers scénarios, 2019-2029



Personnalisation des paramètres par défaut		
	Ampleur	Interactions
Choc d'engagements		
Passifs éventuels combinés	Oui	
Catastrophes naturelles	n.a.	n.a.
Prix des produits de base	Non	Non
Financement de marché	n.a.	n.a.

Note: "Oui" indique toute modification de la taille ou des interactions des paramètres par défaut pour les tests de résistance. "n.a." indique que le test de résistance ne s'applique pas.

Hypothèses sur les conditions du financement additionnel résultant des tests de résistance *		
	Défaut	Défini par l'utilisateur (Personnalisés)
Part de la dette marginale		
External PPG MLT debt	100%	
Modalités de la dette marginale		
Taux d'intérêt nominal moyen des nouveaux emprunts en dollars EU	2.2%	2.2%
Taux d'actualisation, dollars EU	5.0%	5.0%
Échéance moyenne (y compris période de grâce)	24	24
Période de grâce moyenne (minimum 1)	5	5

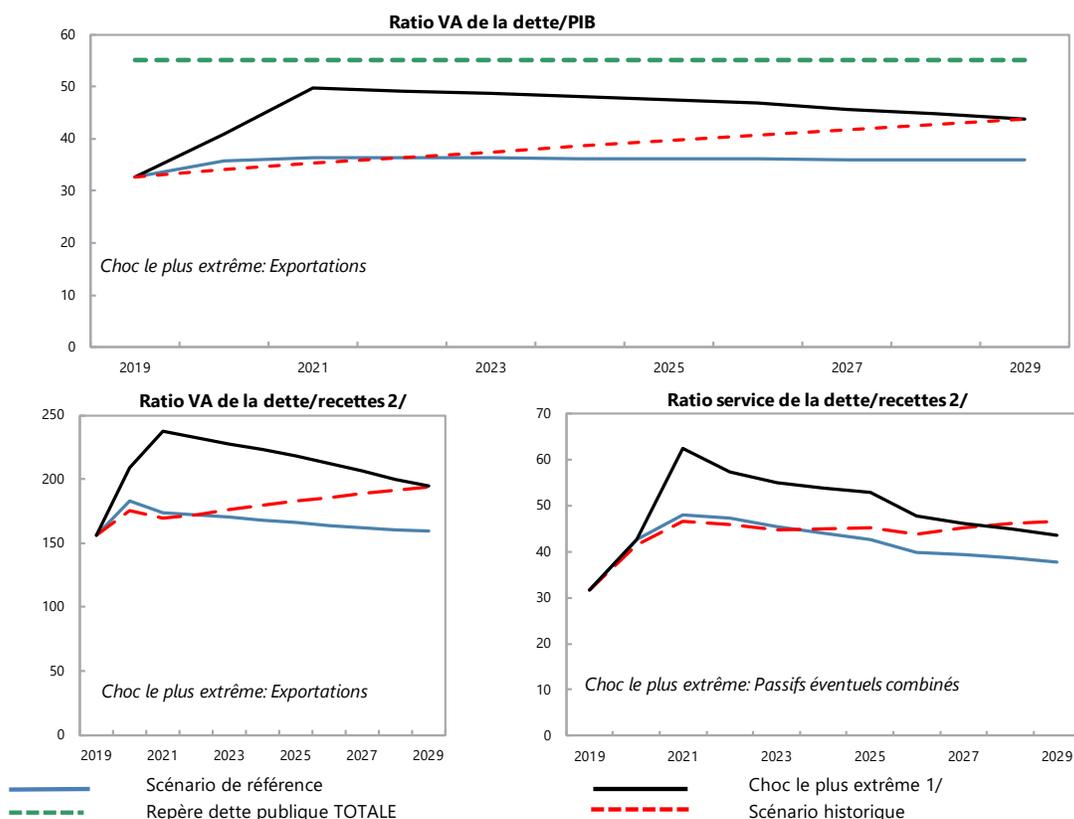
* Note: Tous les besoins de financement supplémentaires générés par les chocs dans le cadre des tests de résistance sont supposés être couverts par la dette externe de MLT PPG dans l'AVD externe. Les termes par défaut de la dette marginale sont fondés sur des projections de référence sur 10 ans.

Sources : autorités nationales; estimations et projections des services.

1/ Le test de résistance le plus extrême est le test qui donne le ratio le plus élevé en ou avant 2029. Le test de résistance avec un dépassement exceptionnel est lui aussi présenté (le cas échéant), mais le dépassement exceptionnel est remplacé par des signaux mécaniques. Lorsqu'un test de résistance avec un dépassement exceptionnel s'avère le choc le plus extrême même après élimination de ce dépassement, seul ce test de résistance (avec un dépassement exceptionnel) serait présenté.

2/ L'ampleur des chocs utilisés pour le test de résistance aux chocs sur les prix des produits de base est fondée sur les perspectives d'évolution des prix des produits de base établies par le Département des études du FMI.

Graphique 2. Burkina Faso: Indicateurs d'endettement public selon divers scénarios, 2019-2029



Hypothèses sur les conditions du financement additionnel résultant des tests de résistance *	Défaut	Défini par l'utilisateur
Part de la dette marginale		
Dette extérieure CGE à moyen et long terme	23%	23%
Dette intérieure à moyen et long terme	43%	43%
Dette intérieure à court terme	33%	33%
Modalités de la dette marginale		
Dette extérieure à MLT		
Taux d'intérêt nominal moyen des nouveaux emprunts en dollars EU	2.2%	2.2%
Échéance moyenne (y compris période de grâce)	24	24
Période de grâce moyenne (minimum 1)	5	5
Dette intérieure à MLT		
Taux d'intérêt réel moyen des nouveaux emprunts	4.5%	4.5%
Échéance moyenne (y compris période de grâce)	5	5
Période de grâce moyenne	1	1
Dette intérieure à court terme		
Taux d'intérêt réel moyen	3.2%	3.2%

* Note : dans le AVD publique, le financement intérieur couvre les besoins de financement additionnels résultant des chocs dans les tests de résistance relevant de l'AVD publique. Par défaut, les modalités de la dette marginale sont fondées sur les projections de référence pour une période de 10 ans.

Sources : autorités nationales; estimations et projections des services.

1/ Le test de résistance le plus extrême est le test qui donne le ratio le plus élevé en ou avant 2029. Le test de résistance avec un dépassement exceptionnel est lui aussi présenté (le cas échéant), mais le dépassement exceptionnel est remplacé par des signaux mécaniques. Lorsqu'un test de résistance avec un dépassement exceptionnel s'avère le choc le plus extrême même après élimination de ce dépassement, seul ce test de résistance (avec un dépassement exceptionnel) serait présenté.

Tableau 3. Burkina Faso: Analyse de sensibilité des principaux indicateurs de dette extérieure contractée ou garantie par l'État, 2019-2029
(en pourcentage)

	Projections 1/										
	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029
Ratio VA de la dette/PIB											
Scénario de référence	15	16	15	15	16	16	16	17	17	17	18
A. Scénarios de rechange											
A1.Principales variables à leur moyenne historique en 2019-2029 2/	15	16	17	18	19	21	21	22	23	23	23
B. Tests paramétrés											
B1. Croissance du PIB réel	15	16	16	16	16	17	17	17	18	18	19
B2. Solde primaire	15	16	16	16	16	17	17	18	18	18	19
B3. Exportations	15	22	31	31	31	31	31	30	29	29	28
B4. Autres flux 3/	15	18	19	19	19	19	19	19	19	20	20
B5. Dépréciation	15	20	16	17	17	18	18	19	19	20	21
B6. Combinaison de B1-B5	15	21	20	20	21	21	21	21	21	21	21
C. Tests Adaptés											
C1. Passifs éventuels combinés	15	17	17	17	18	19	19	19	20	20	21
C2. Catastrophes naturelles	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
C3. Prix des produits de base	15	17	17	17	17	18	18	18	18	18	18
C4. Financement de marché	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
Seuil	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40
Ratio VA de la dette/exportations											
Scénario de référence	55	61	61	63	66	69	73	77	82	87	93
A. Scénarios de rechange											
A1.Principales variables à leur moyenne historique en 2019-2029 2/	55	64	68	75	81	88	96	103	109	116	121
B. Tests paramétrés											
B1. Croissance du PIB réel	55	61	61	63	66	69	73	77	82	87	93
B2. Solde primaire	55	62	63	66	69	73	77	82	87	92	98
B3. Exportations	55	113	213	215	219	224	231	237	241	246	252
B4. Autres flux 3/	55	68	75	77	79	82	86	90	94	99	104
B5. Dépréciation	55	61	52	54	57	60	64	69	74	80	86
B6. Combinaison de B1-B5	55	88	74	101	105	109	114	119	125	131	137
C. Tests Adaptés											
C1. Passifs éventuels combinés	55	67	68	71	75	80	85	91	96	103	109
C2. Catastrophes naturelles	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
C3. Prix des produits de base	55	67	69	71	74	77	80	83	87	92	96
C4. Financement de marché	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
Seuil	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180
Ratio service de la dette/exportations											
Scénario de référence	4	4	4	4	4	4	4	5	6	6	6
A. Scénarios de rechange											
A1.Principales variables à leur moyenne historique en 2019-2029 2/	4	4	4	4	5	5	5	7	7	8	9
B. Tests paramétrés											
B1. Croissance du PIB réel	4	4	4	4	4	4	4	5	6	6	6
B2. Solde primaire	4	4	4	4	4	4	5	5	6	6	7
B3. Exportations	4	6	9	10	10	10	11	15	18	19	19
B4. Autres flux 3/	4	4	5	4	4	5	5	6	7	7	7
B5. Dépréciation	4	4	4	4	4	4	4	5	5	5	6
B6. Combinaison de B1-B5	4	5	6	6	6	6	6	9	9	9	10
C. Tests Adaptés											
C1. Passifs éventuels combinés	4	4	4	4	4	4	5	6	6	6	7
C2. Catastrophes naturelles	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
C3. Prix des produits de base	4	5	5	4	4	4	5	6	6	7	7
C4. Financement de marché	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
Seuil	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15
Ratio service de la dette/recettes											
Scénario de référence	6	6	6	5	5	5	5	6	6	6	6
A. Scénarios de rechange											
A1.Principales variables à leur moyenne historique en 2019-2029 2/	6	6	6	6	6	6	6	7	7	8	8
B. Tests paramétrés											
B1. Croissance du PIB réel	6	7	6	6	5	5	5	6	6	6	6
B2. Solde primaire	6	6	6	5	5	5	5	6	6	6	6
B3. Exportations	6	7	7	8	8	7	7	9	11	11	11
B4. Autres flux 3/	6	6	6	6	6	5	6	7	7	7	7
B5. Dépréciation	6	8	7	6	6	6	6	7	6	6	7
B6. Combinaison de B1-B5	6	7	7	6	6	6	6	8	7	7	7
C. Tests Adaptés											
C1. Passifs éventuels combinés	6	6	6	6	5	5	6	6	6	6	6
C2. Catastrophes naturelles	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
C3. Prix des produits de base	6	7	6	6	6	5	6	6	6	6	6
C4. Financement de marché	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
Seuil	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18

Sources : autorités nationales; estimations et projections des services.

1/ Une valeur en gras indique un dépassement du seuil.

2/ Les variables comprennent la croissance du PIB réel, celle du déflateur du PIB (en SEU), le solde extérieur courant hors intérêts en pourcentage du PIB et les flux non générateurs d'endettement.

3/ Y compris les transferts officiels et privés, ainsi que les IDE.

Tableau 4. Burkina Faso: Analyse de sensibilité des principaux indicateurs d'endettement public 2019-2029
(en pourcentage)

	Projections 1/										
	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029
Ratio VA de la dette/PIB											
Scénario de référence	33	36	36	36	36	36	36	36	36	36	36
A. Scénarios de rechange											
A1.Principales variables à leur moyenne historique en 2019-2029 2/	33	34	35	36	37	39	40	41	42	43	44
B. Tests paramétrés											
B1. Croissance du PIB réel	33	37	40	40	41	42	43	43	44	45	45
B2. Solde primaire	33	37	39	39	39	39	38	38	38	38	38
B3. Exportations	33	41	50	49	49	48	47	47	46	45	44
B4. Autres flux 3/	33	37	40	40	40	39	39	39	39	38	38
B5. Dépréciation	33	38	37	35	34	33	31	30	29	28	27
B6. Combinaison de B1-B5	33	35	36	36	35	35	35	35	35	35	34
C. Tests Adaptés											
C1. Passifs éventuels combinés	33	44	44	44	43	43	43	42	42	42	41
C2. Catastrophes naturelles	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
C3. Prix des produits de base	33	37	40	42	43	45	45	46	47	47	48
C4. Financement de marché	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
Repère dette publique TOTALE	55	55	55	55	55	55	55	55	55	55	55
Ratio VA de la dette/recettes 2/											
Scénario de référence	156	183	174	172	170	168	166	164	162	161	159
A. Scénarios de rechange											
A1.Principales variables à leur moyenne historique en 2019-2029 2/	156	175	170	172	176	179	183	185	189	192	194
B. Tests paramétrés											
B1. Croissance du PIB réel	156	189	188	190	192	193	195	195	197	198	200
B2. Solde primaire	156	190	187	184	182	179	177	174	172	170	168
B3. Exportations	156	209	237	232	228	223	219	213	206	200	194
B4. Autres flux 3/	156	192	191	188	185	183	180	177	174	171	168
B5. Dépréciation	156	195	177	169	161	153	146	138	131	125	119
B6. Combinaison de B1-B5	156	182	174	168	165	163	160	159	157	155	153
C. Tests Adaptés											
C1. Passifs éventuels combinés	156	223	210	206	203	200	196	192	189	187	184
C2. Catastrophes naturelles	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
C3. Prix des produits de base	156	202	200	207	210	212	212	210	211	212	213
C4. Financement de marché	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
Ratio service de la dette/recettes 2/											
Scénario de référence	32	43	48	47	45	44	43	40	39	39	38
A. Scénarios de rechange											
A1.Principales variables à leur moyenne historique en 2019-2029 2/	32	42	47	46	45	45	45	44	45	46	47
B. Tests paramétrés											
B1. Croissance du PIB réel	32	44	51	51	51	50	50	48	48	49	48
B2. Solde primaire	32	43	50	51	49	47	46	43	42	41	40
B3. Exportations	32	43	49	49	47	46	44	42	43	42	41
B4. Autres flux 3/	32	43	48	48	46	44	43	40	40	40	39
B5. Dépréciation	32	41	46	44	43	42	40	37	37	36	35
B6. Combinaison de B1-B5	32	41	47	47	45	43	42	40	40	38	37
C. Tests Adaptés											
C1. Passifs éventuels combinés	32	43	62	57	55	54	53	48	46	45	43
C2. Catastrophes naturelles	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
C3. Prix des produits de base	32	45	52	54	54	54	54	52	52	52	52
C4. Financement de marché	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.

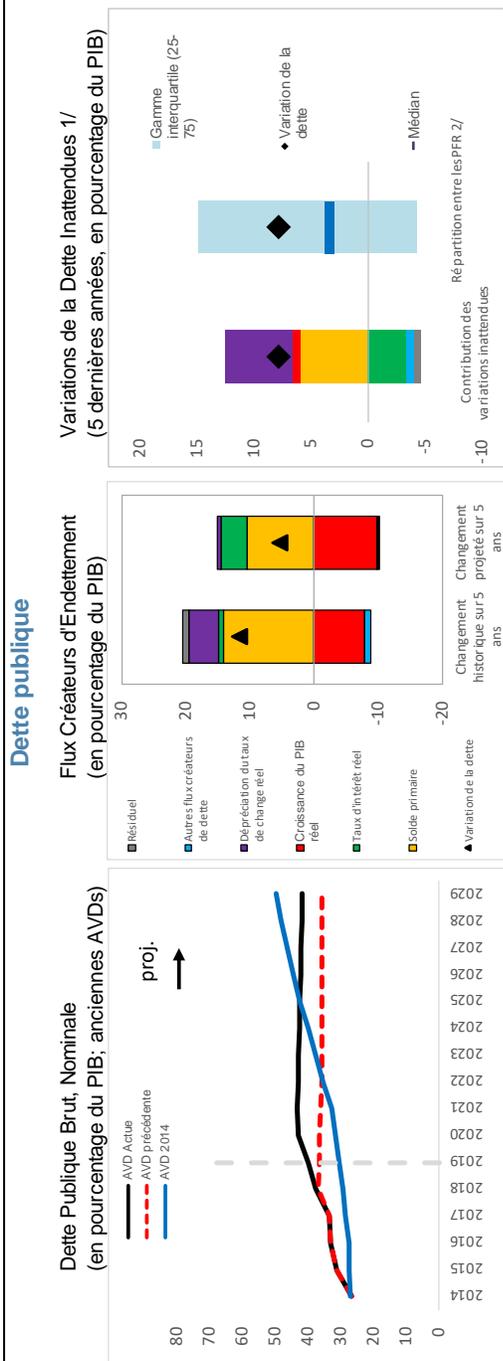
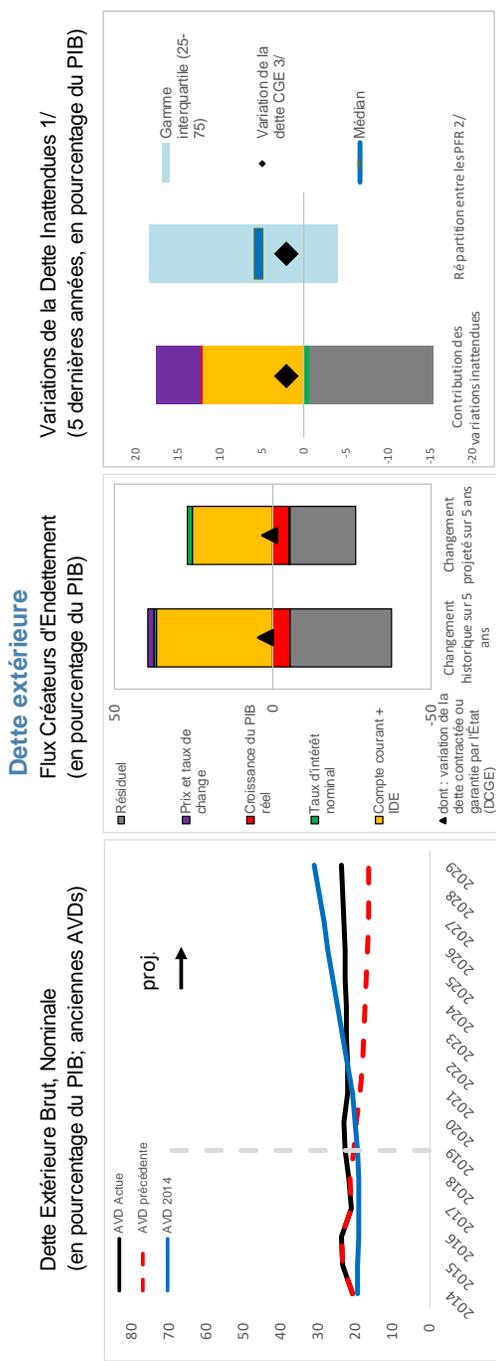
Sources : autorités nationales; estimations et projections des services.

1/ Une valeur en gras indique un dépassement du repère.

2/ Les variables comprennent la croissance du PIB réel, celle du déflateur du PIB (en \$EU), le solde extérieur courant hors intérêts en pourcentage du PIB et les flux non générateurs d'endettement.

3/ Y compris les transferts officiels et privés, ainsi que les IDE.

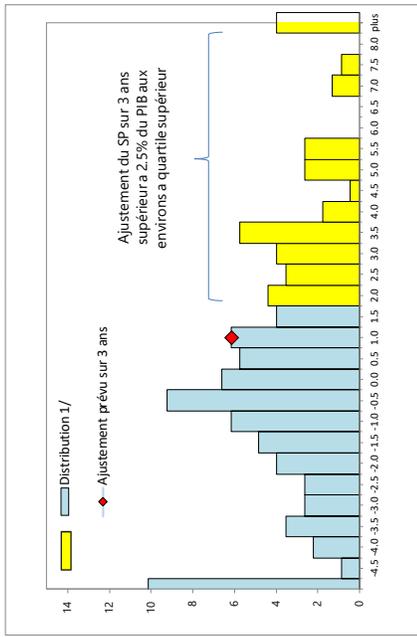
Graphique 3. Burkina Faso: Moteurs de la dynamique de la dette - Scénario de référence



1/ Différence entre les contributions prévues et effectives aux ratios d'endettement.
 2/ Répartition entre les pays à faible revenu pour lesquels des AVDs PFR ont été produits.
 3/ Étant donné le niveau relativement faible de la dette extérieure privée pour la moyenne des pays à faible revenu, une variation en points de pourcentage de la dette extérieure CGE devrait être en grande partie compensée par les déterminants de l'accumulation de la dette extérieure.

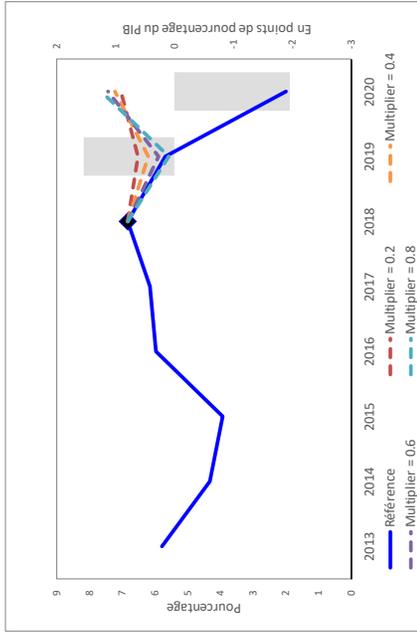
Graphique 4. Burkina Faso: Outils de Réalisme

Ajustement sur 3 ans du solde primaire
(points de pourcentage du PIB)



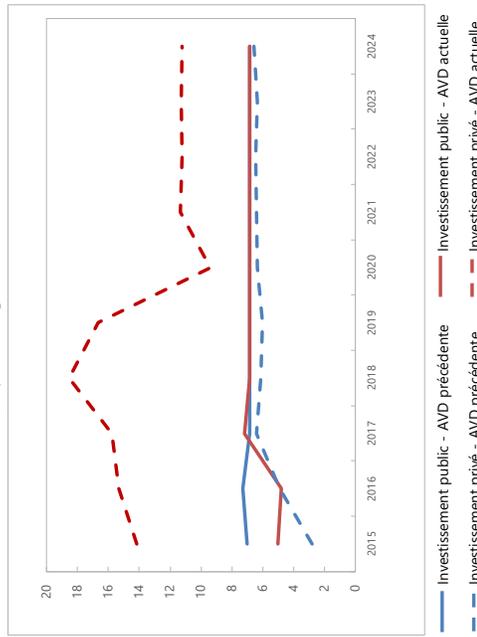
1/ Les données couvrent les programmes financés par le FMI pour les PFR (à l'exclusion du financement d'urgence) approuvés depuis 1990. L'ampleur de l'ajustement minimal à partir de la création du programme est couverte sur l'axe horizontal; le pourcentage d'échantillon est couvert sur l'axe vertical.

Ajustement budgétaire et trajectoires de croissance possibles 1/

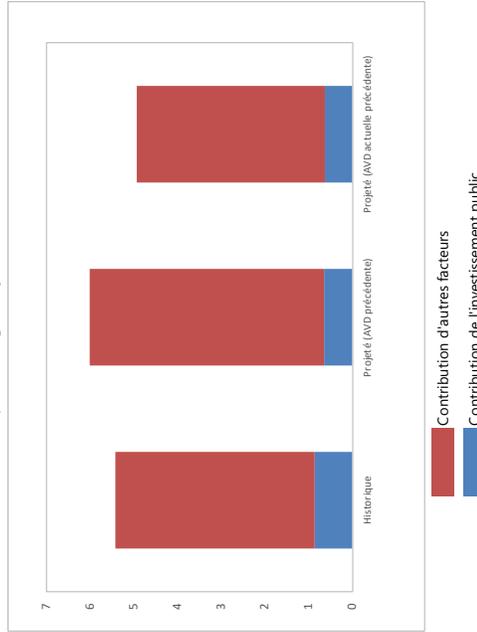


1/ Les barres renvoient à l'ajustement budgétaire annuel projeté et les lignes montrent les trajectoires possibles de croissance du PIB réel sous différents multiplicateurs budgétaires.

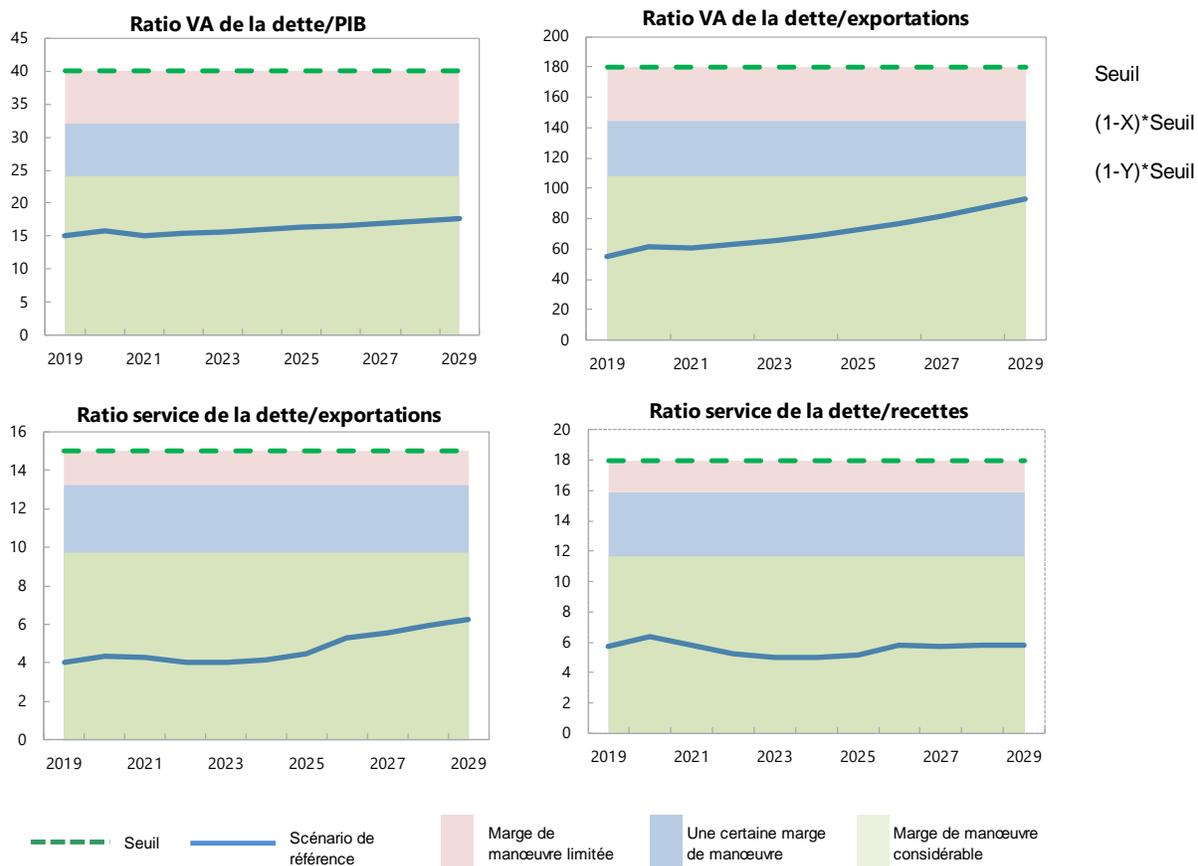
Taux de l'investissement Public et Privé
(en pourcentage du PIB)



Contribution à la croissance du PIB réel
(pourcentage, moyenne sur 5 ans)



Graphique 5. Burkina Faso: qualification de la catégorie de risque modéré 2019-2029 ^{1/}



Sources : autorités nationales; estimations et projections des services.

^{1/} Pour les seuils des ratios VA de la dette/PIB et VA de la dette/exportations, x est égal à 20 % et y à 40 %. Pour les seuils des ratios service de la dette/exportations et service de la dette/recettes, x est égal à 12 % et y à 35 %.

Appendice I. Lettre d'Intention

**Le Ministre de l'Economie
des Finances et du Développement**

A

**Madame Kristalina Georgieva,
Directrice Générale du
Fonds Monétaire International
700 19th Street NW
Washington, DC 20431 (USA)**

OBJET : Lettre d'intention relative à la demande d'un décaissement au titre de la facilité de crédit rapide

Madame la Directrice Générale,

Les perspectives économiques du Burkina Faso pour 2020 se sont détériorées notablement en raison de l'impact négatif de la pandémie liée au COVID-19. A la date d'aujourd'hui, le Burkina Faso est l'un des pays de l'Afrique subsaharienne le plus touché par cette épidémie. Depuis le premier cas confirmé le 9 mars, le nombre d'infections est passé à 384 au 7 avril, avec 19 décès. Pour maîtriser l'épidémie, le gouvernement a pris plusieurs mesures urgentes, notamment un couvre-feu sur tout le territoire national, la fermeture des écoles et des universités, l'annulation des grands événements publics, la fermeture des frontières terrestres et la suspension des vols commerciaux, l'interdiction du transport interurbain, la fermeture des principaux marchés dans les grands centres et la mise en quarantaine (interdiction des entrées et sorties) des villes touchées, etc. Ces problèmes surviennent à un moment où le pays faisait déjà face à une situation sécuritaire nettement dégradée entraînant une forte hausse des personnes déplacées internes ainsi qu'à la persistance des revendications sociales dans l'administration publique.

Selon nos estimations préliminaires, la croissance réelle du PIB pourrait tomber à 2,0 % au moins en 2020, soit 4 points de pourcentage de moins que les 6 % prévus au moment de la troisième revue de l'accord FEC, avant la pandémie. Nous prévoyons que l'activité dans les secteurs du tourisme, des transports, du commerce et des mines sera fortement impactée. Conjuguées aux ralentissements généralisés de l'activité du fait des mesures sanitaires individuelles et collectives, ces perturbations devraient entraîner une baisse des recettes de 2,1 points de pourcentage du PIB par rapport aux projections établies au moment de la troisième revue. Ainsi notamment, les BTP et la préparation de la campagne agricole 2020-2021 devraient également être très affectés.

Le budget de l'État sera ajusté afin d'atténuer l'impact socio-économique de la pandémie. Bien que la durée de la pandémie reste très incertaine, nous avons établi un plan de riposte et de mitigation des effets du COVID-19 sur l'économie nationale, dont le coût total est estimé présentement à 256,4 milliards de francs CFA (2.7% du PIB) en 2020. Notre plan de riposte sanitaire, d'un coût de 177,2 milliards de FCFA (1.8% du PIB) vise à répondre aux besoins médicaux immédiats ainsi qu'aux actions visant à renforcer la résilience de notre système de santé. Les mesures comprennent à court terme l'achat de fournitures et de matériels médicaux, ainsi que des ressources additionnelles visant à accroître la capacité d'analyse des laboratoires et la disponibilité des lits d'hôpitaux. A moyen terme, le plan envisage un investissement massif et une revalorisation des plateaux techniques des Centres hospitaliers universitaire nationaux et régionaux. Le gouvernement étudie aussi des mesures budgétaires pour limiter les effets économiques néfastes du COVID-19 sur les entreprises ainsi que les travailleurs et des mesures fiscales et de financement seront activées. En plus de ces mesures, d'autres actions fortes seront déployées en faveur des populations vulnérables et des acteurs du secteur informel fortement touchés. Le gouvernement réexaminera et ajustera continuellement son plan de riposte et de mitigation des effets du COVID-19, tenant compte de l'évolution de la situation.

Le solde des transactions extérieures courantes devrait se détériorer en 2020, en dépit de la baisse des prix du pétrole. Le déficit courant devrait se creuser par rapport à la projection pré-pandémie, du fait de la baisse probable des exportations de coton et d'or. La baisse des recettes du tourisme pourrait peser davantage sur le solde courant. Les envois de fonds des travailleurs expatriés devraient diminuer, d'autant que la Côte d'Ivoire, pays voisin d'où vient la majeure partie de ces envois de fonds, est aussi fortement touchée par la pandémie. Les entrées d'investissements directs étrangers liés à l'exploration et l'exploitation aurifère, notre principal produit d'exportation, ainsi que les entrées d'investissements de portefeuille seront aussi négativement affectées par rapport à la troisième revue.

Dans ce contexte, le gouvernement du Burkina Faso sollicite un financement d'urgence du FMI au titre du guichet des chocs exogènes de la facilité de crédit rapide (FCR) pour un montant de 84,28 millions de DTS, soit 70 pour cent de la quote-part du pays, afin d'atténuer les pressions sur le budget et la balance des paiements. Le décaissement du FMI, ainsi que les financements attendus de la Banque mondiale et de la Banque Africaine de développement, contribueront à accélérer l'obtention d'un soutien de la part d'autres partenaires, afin de combler le déficit de financement résiduel en 2020.

Nous nous adressons à d'autres donateurs pour aider à combler ce déficit.

Le gouvernement reste déterminé à mettre en œuvre le programme appuyé par la FEC. Nous avons rempli tous les critères de réalisation quantitatifs à fin décembre 2019 et avons atteint tous les objectifs indicatifs, à une exception près. Tous les repères structurels ont également été atteints, y compris en ce qui concerne notre engagement de ne conclure aucun nouvel accord salarial en dehors du secteur de la sécurité. Cependant, l'impact de la pandémie sur les perspectives économiques et les restrictions qui l'accompagnent rendent difficile à ce stade l'achèvement de la quatrième revue de l'accord FEC. Nous veillerons à ce que toute dépense supplémentaire engagée

en dehors de celles requises pour faire face directement à la pandémie ne mette pas en danger la stabilité macroéconomique prévue dans le programme FEC et à ce que la dette publique demeure viable, dans le respect des accords communautaires et internationaux en vigueur ou qui seraient convenus. Le gouvernement s'engage également à une utilisation transparente et responsable des fonds décaissés au titre de la FCR, notamment en améliorant la transparence des dépenses liées à la santé. En raison du retard dans l'achèvement de la quatrième revue dans le cadre de l'accord FEC et pour permettre une demande FCR de 70 pour cent du quota, nous sollicitons que la date de disponibilité pour la quatrième revue sous l'accord FEC soit déplacée du 15 juin 2020 à 20 juillet 2020.

Le gouvernement estime que le décaissement demandé au titre de la FCR sera indispensable pour atteindre les objectifs sociaux et économiques. Il est déterminé à prendre toute mesure supplémentaire après consultation du FMI, qui pourrait s'avérer nécessaire à cet effet. Le gouvernement fournira au FMI toutes les informations relatives à l'utilisation du décaissement au titre de la FCR à la demande de l'institution. Le gouvernement n'introduira pas de mesures ou de politiques, y compris des mesures de change et des restrictions commerciales, qui aggraveraient les difficultés de balance des paiements du Burkina Faso. En ce qui concerne l'évaluation des sauvegardes, nous notons que la dernière évaluation des sauvegardes de la BCEAO a été achevée en 2018.

Comme par le passé, le gouvernement autorise le FMI à publier la présente lettre et le rapport des services du FMI, une fois approuvés par le conseil d'administration du FMI.

Je vous prie de croire, **Madame la Directrice Générale**, en l'assurance de ma haute considération.

/s/

Lassané KABORE

Officier de l'Ordre de l'Etalon

Déclaration de M. Mohamed-Lemine Raghani, administrateur pour le Burkina Faso, et de M. Mamadou Siradiou Bah, conseiller principal de l'administrateur

Le 14 avril 2020

Introduction

Au nom des autorités du Burkina Faso, que nous représentons, nous tenons à remercier les services, la direction et le conseil d'administration du FMI de leur appui permanent pendant l'accord au titre de la facilité élargie de crédit (FEC), y compris dans les circonstances difficiles que nous connaissons aujourd'hui. La pandémie de COVID-19 se propage rapidement et à grande échelle au Burkina Faso. Les conséquences socio-économiques de la pandémie sont considérables et exacerbent les effets de la crise sécuritaire qui a entraîné plus de 800 000 déplacements de personnes à l'intérieur du pays et qui a fait plus de 2 400 victimes. Ces chocs combinés exacerbent fortement les pressions sur les finances publiques et les amortisseurs extérieurs, et perturbent l'activité économique, en plus de causer des pertes en vies humaines.

Les autorités sont déterminées à maîtriser la flambée de coronavirus et ont pris une série de mesures audacieuses de santé et de distanciation sociale. En outre, elles ajusteront le budget de l'État afin d'atténuer l'impact de la pandémie. Dans ce contexte, elles ont établi un plan de riposte et d'atténuation dont le coût est estimé à 256,4 milliards de francs CFA, soit 2,7 % du PIB.

Pour satisfaire les besoins urgents de financement du budget et de la balance des paiements et bien mettre en œuvre leur plan de riposte, les autorités sollicitent du FMI un décaissement de 84,28 millions de DTS (70 % de la quote-part du pays) au titre de la facilité de crédit rapide (FCR). Selon des estimations, ce décaissement n'aura pas d'effet sur la viabilité de la dette du pays, ni sur sa capacité à rembourser le FMI. Les autorités espèrent aussi que le décaissement urgent aidera à mobiliser une aide financière de la part d'autres partenaires.

Impact socio-économique de la pandémie de coronavirus

Le Burkina Faso est le pays d'Afrique de l'Ouest le plus touché, avec 384 cas enregistrés du 9 mars au 7 avril et plus de 20 décès. L'économie sera négativement affectée par le ralentissement de l'activité notablement dans les secteurs des mines, du coton et du tourisme, en plus des retombées des mesures d'endiguement qui sont prises par les pays voisins et les principaux partenaires commerciaux du pays. Cette crise de santé publique va remettre en cause les progrès accomplis ces dernières années sur le plan macroéconomique et du développement dans le cadre du programme appuyé par la FEC. Il est maintenant prévu que la croissance tombe de 5,7 % en 2019 à 2 %. L'inflation augmentera en raison de la hausse des prix des denrées alimentaires. Le

déficit budgétaire se creusera à 5 % du PIB, contre une projection antérieure de 2,7 %, dépassant ainsi le critère de convergence de 3 % du PIB fixé par l'UEMOA, un écart temporaire étant ainsi nécessaire. Étant donné les perturbations des exportations d'or et de coton, ainsi que la baisse des envois de fonds et des apports liés au tourisme, le déficit des transactions courantes devrait aussi se détériorer notablement.

Riposte à la pandémie

Mesures budgétaires

Outre les efforts qu'elles déploient pour combattre les attaques terroristes, les autorités chercheront à endiguer, à atténuer et à traiter la pandémie. Dans ce contexte, les autorités augmenteront considérablement les dépenses dans le système de santé pour protéger la population et fournir des soins de santé adéquats, notamment en établissant des incitations appropriées pour le personnel de santé. En dépit des contraintes budgétaires, elles mettront en œuvre un large éventail de mesures d'allègement fiscal, notamment une réduction des droits à l'importation et de la TVA, ainsi que des taux des taxes sur le chiffre d'affaires. Elles reporteront aussi les paiements d'impôts pour les secteurs les plus touchés par la crise. En outre, elles établiront de nouvelles priorités parmi les dépenses sur la base des lois de finances et de la réglementation en place. Les autorités sont déterminées à veiller à ce que les mesures budgétaires expansionnistes visant à atténuer l'impact de la maladie seront non seulement ciblées, mais aussi temporaires.

Mesures financières

Il est à noter que le secteur financier du Burkina Faso reste résilient. Cependant, pour atténuer l'impact négatif éventuel de la pandémie sur le secteur financier de ses pays membres, la BCEAO, la banque centrale régionale, a annoncé le 21 mars une série de mesures visant à apporter des liquidités aux banques et à préserver la stabilité financière. Il s'agit notamment d'augmenter de 47,5 milliards de francs CFA le montant total des liquidités mises à la disposition des banques au moyen d'adjudications, d'un élargissement du dispositif de garanties permettant d'accéder au refinancement de la BCEAO et de la mise en place d'un dispositif d'aide aux entreprises qui se retrouvent en difficulté en raison de la maladie. La banque centrale a aussi alloué 25 milliards de francs CFA au fonds fiduciaire de la Banque ouest-africaine de développement (BOAD) afin de renforcer ses capacités de financement d'investissements urgents. La BCEAO a l'intention de renforcer sa communication relative au programme spécial de refinancement des prêts aux PME tout en encourageant l'utilisation de la monnaie électronique.

Résultats au titre du programme appuyé par la FEC

En dépit des circonstances très difficiles, le programme appuyé par la FEC qui a été approuvé en mars 2018 est mis en œuvre fermement et ses résultats restent satisfaisants. Selon des données préliminaires, tous les critères de réalisation quantitatifs établis pour fin décembre 2019 ont été

remplis. Tous les objectifs indicatifs, sauf un, ont été atteints aussi. En outre, tous les repères structurels pour fin 2019 ont été observés. Étant donné la large propagation de la COVID-19 et ses conséquences graves, les autorités conviennent qu'il sera difficile d'achever en temps voulu la quatrième revue prévue initialement pour juin 2020. Elles sollicitent donc un report à juillet 2020 du cinquième décaissement relatif à la quatrième revue.

Conclusion

Les autorités du Burkina Faso restent déterminées à mettre en œuvre leur programme de réformes économiques, tout en faisant face aux effets négatifs de la pandémie de coronavirus, notamment au moyen de mesures budgétaires temporaires.

Étant donné qu'il est urgent de satisfaire les besoins de financement résultant de la lutte contre la COVID-19 et que les résultats obtenus dans le cadre du programme appuyé par la FEC sont satisfaisants, les autorités seraient reconnaissantes au conseil d'administration d'approuver leur demande de décaissement au titre de la FCR.